
Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1250-1350). 2^e partie

Bernhard Metz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/990>
DOI : 10.4000/alsace.990
ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008
Pagination : 129-167
ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Bernhard Metz, « Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1250-1350). 2^e partie », *Revue d'Alsace* [En ligne], 134 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/990> ; DOI : 10.4000/alsace.990

Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1250-1350)

2^e partie

La première partie de cet article a paru dans le t. 128 (2002) de la *Revue d'Alsace*. Le lecteur voudra bien s'y reporter, en particulier à la liste des sigles et titres abrégés (p. 97-99 ; complément à la fin de la présente livraison) et à l'introduction, qui expose la problématique et la méthode de ce travail. Mon propos est d'appliquer à l'Alsace une partie au moins de la démarche que Monika Escher et Frank G. Hirschmann ont élaborée pour l'étude comparée des villes du Moyen Âge central dans une région beaucoup plus vaste – un rectangle dont Rotterdam, Paderborn, Winterthur et Semur-en-Auxois occupent à peu près les angles, et dont par conséquent l'Alsace fait partie¹. C'est pourquoi les auteurs ont sollicité ma collaboration : c'est le point de départ du présent article, dont ils ont pu utiliser la première partie. Mais comme je travaille beaucoup moins vite qu'eux, c'est moi qui, désormais, peux m'appuyer sur leur oeuvre, parue en 2005.

Le propos de celle-ci est d'étudier de façon comparative, nombreuses cartes à l'appui, les villes d'une vaste région à cheval sur la frontière linguistique et sur la frontière du Royaume et de l'Empire, entre l'An Mil et 1350. À cette fin, les auteurs ont élaboré une liste de critères d'urbanité et de centralité, affectés de coefficients en fonction de leur importance, ce qui leur permet d'estimer et de comparer la qualité urbaine des villes étudiées – sans s'illusionner sur les multiples imperfections de cet instrument de mesure. C'est sans davantage d'illusions que je le reprends presque à l'identique². Ce système permet d'attribuer à chaque ville, à des dates conventionnelles (1200, 1250, 1300, 1350), un certain nombre de points, qui donne un aperçu de son importance relative. Par convention, est considérée comme ville toute localité qui atteint au moins sept points au plus tard en 1350.

1. ESCHER/HIRSCHMANN ; voir en part. les cartes au t. 3.

2. La liste des critères, avec leurs coefficients, figure in ESCHER/HIRSCHMANN, I, 38-40 (et en français in *RA* 128 2002, 49-50). À chacun d'eux, les auteurs consacrent un exposé nourri et plein d'intérêt (I 119-387).

Le travail d'Escher et Hirschmann a des qualités auxquelles le mien ne saurait prétendre, ne serait-ce qu'en raison de la taille de la zone retenue, des comparaisons multiples qu'elle leur permet, de l'étude approfondie à laquelle ils soumettent chacun de leurs critères d'urbanité et de centralité, et de la qualité de leur dossier cartographique. Néanmoins, et bien qu'ils consacrent une notice à 37 villes d'Alsace³, leur œuvre ne rend pas superflue la poursuite de mon enquête, dans la mesure où cette dernière est pour l'essentiel fondée sur les sources, tandis qu'Escher et Hirschmann, vu l'étendue de leur territoire, sont forcés de s'appuyer en partie sur la bibliographie, d'où, inévitablement, quelques erreurs et lacunes. Aussi bien leurs notices, plus brèves et plus synthétiques que les miennes, donnent-elles moins de références précises. Le lecteur aura donc tout intérêt à confronter les deux points de vue ; à l'occasion, il s'amusera de voir comment les mêmes sources sont susceptibles d'interprétations différentes qui souvent aboutissent, *in fine*, au même nombre de points...

Dans la première partie de mon article, le calcul des points de telle ou telle ville est bancal. Une des causes en est que, lorsque tel critère n'est plus présent après telle date, je l'indique (comme Escher-Hirschmann) en imprimant son nom en caractères barrés (p. ex. ~~château~~). Or, au moment de la mise en forme de mon texte, ces mots barrés ont tout simplement été supprimés ! S'y ajoutent quelques erreurs de calcul de ma part. D'ailleurs, la poursuite des recherches apporte inévitablement quelques additions et corrections. Au total, les évaluations de toutes les villes seront à reprendre à la fin de l'article, à paraître dans un prochain numéro.

Parmi les critères d'urbanité retenus, le moins problématique n'est pas la superficie des villes intra-muros. L'*Atlas* de Himly l'indique, mais ses chiffres, outre qu'ils incluent souvent des extensions postérieures à 1350, sont problématiques : dans son tableau de « la superficie comparée des villes » (p. 26-32), le tracé au 1/10 000 contredit souvent et le chiffre correspondant (Bergheim, Brumath, Riquewihr, Rosheim, Sultz-sous-Forêts...) et le plan au 1/4 000 (p. 47-133)⁴. On verra plus loin l'exemple particulièrement crasse de Munster. Il n'autorise qu'une conclusion : calculer la surface d'une ville d'après les plans au 1/4 000 de Himly, comme je l'ai fait jusqu'ici, ne mène à rien de sérieux. Il est nécessaire de remonter aux plans cadastraux, travail fastidieux que je ne pourrai exécuter, au mieux, que pour la troisième partie de cet article. Ce n'est qu'une raison parmi d'autres de considérer que l'« échelle d'Escher/Hirschmann » n'est qu'une mesure très approximative de l'importance d'une ville. Du moins la présentation détaillée des critères et des sources fournira-t-elle une base de départ pour des évaluations plus fines.

3. Y compris Belfort, Wissembourg et Lauterbourg, qui ne font pas encore partie de l'Alsace au cours de la période étudiée.

4. Ce point n'a pas échappé à ESCHER/HIRSCHMANN, I, 55.

Marckolsheim

Paroisse probablement ancienne, bien que la charte de 1215, dont le *plebanus de Marcholfesheim* est témoin, soit un faux de la seconde moitié du XIII^e siècle⁵. En 1294 et 1297, Rudolf von Habsburg-Laufenburg et sa mère vendent à l'évêché de Strasbourg le village avec la collation de l'église⁶.

Commune : le roi Albrecht confère à Marckolsheim en 1299 les franchises de Sélestat⁷. Une charte est passée en 1338 *vor dem schultheissen, vor dem rate und vor dem gerichte ze Markolzheim*. Un *Stettmeister* apparaît en 1434⁸.

Sceau attesté en 1322 et 1338⁹.

Château : bien que divers auteurs en fassent état, il n'a jamais existé¹⁰.

Enceinte : en projet en 1297¹¹, elle semble n'avoir été élevée (ou achevée) que par l'évêque Johann (1306-28)¹². Selon Himly, elle entoure une **superficie** de 19,14 ha ; 14 ha semblent plus plausibles.

Péage mentionné en 1385 et avant 1416¹³.

Foire attestée vers 1345 par son *Zoll*, qui ne rapporte qu'une livre bâloise¹⁴.

Évaluation : 3 points en 1300 (paroisse, commune), 7 en 1350 (sceau, enceinte > 10 ha, foire).

Marmoutier

Abbaye bénédictine Saint-Martin, remontant à l'époque mérovingienne¹⁵.

Sindelsberg, un **couvent** de bénédictines, a été fondé en 1115-1117 à 1,3 km de l'abbaye et à son initiative, hors de la ville mais dans son ban¹⁶.

5. OHI III 286 n° 239 ; RBS II 823 ; RH I 110.

6. RBS II 2359 et 2415 ; cf. HEK 796-97.

7. Trad. fr. du diplôme in M. KNITTEL, *Marckolsheim, fragments d'histoire*, 1994, 47, d'ap. AM Marckolsheim CC 1 (copie de 1789).

8. ABR G 1652/5 (1338) ; AHR 132J 29 (1434).

9. ABR G 1652/4-5.

10. B. METZ in *Encyclopédie de l'Alsace* 8, 1984, 4960-61, et KNITTEL, Marckolsheim (n. 7), 61-73.

11. RBS II 2414.

12. Notae hist. Arg., in *MGH SS* n.s. 4, 553 ; KÖNIGSHOFEN II 667.

13. ABR G 811/2 (*geleit* en 1385) ; AMS AA 1446 f° 311r (*passagium seu salvum conductum* av. 1416).

14. *Theloneum in nundinis ... custodiendo nundinas* : ABR G 377 f° 33r. On notera cet emploi de la monnaie de Bâle dans le diocèse de Strasbourg, alors que celle de Strasbourg a cours jusqu'à Bergheim et même à Kaysersberg.

15. Sa bibliographie est immense (cf. M. THOMANN, « Bibliographie de l'abbaye et de la ville de M. » in *Bull. de la soc. d'hist. et d'archéol. de Saverne* n° 10, 1954/4, 29-34). L'étude la meilleure, quoique partielle, reste Ch.-E. FERRIN, *Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye alsacienne de Marmoutier aux X^e et XI^e s.*, 1935 ; cf. aussi HEK 810-11.

16. SindUB 7-23. Ce couvent, qui n'a jamais été bien riche, a à sa tête une *magistra* et non une abbesse.

La **paroisse** Saint-Etienne de Marmoutier s'étendait à l'origine à toute la Marche ; son curé (*plebanus presbiter*) est cité en 1137¹⁷ ; elle est incorporée à l'abbaye en 1220¹⁸. Son église, dite *Oberkirche*¹⁹, située à 200 m hors de l'enceinte au S, a été démolie, sans doute vers la Révolution²⁰, mais son cimetière est toujours en usage.

Commune : les habitants de Marmoutier sont appelés cives dès 1170²¹ ; c'est avec leur accord et celui du *Schultheiß* que les Geroldseck, avoués de l'abbaye et devenus peu à peu seigneurs de la ville, légifèrent en 1281 sur les cens du Buchberg²². Les franchises non datées que les mêmes seigneurs accordent aux bourgeois, très probablement entre 1288 et 1295, mentionnent neuf échevins élus pour un an avec leur accord²³. Mais le **sceau** de la ville n'est attesté qu'en 1384, des jurés qu'en 1392, un Conseil qu'en 1470²⁴.

Compagnie de tireurs : son existence semble découler de la mention d'un champ de tir au début du XIV^e siècle²⁵.

Château bâti par l'évêque Friedrich de Strasbourg en 1390/91 pour s'assurer une part de la succession des Geroldseck²⁶.

Enceinte : Marmoutier est déjà qualifié d'*oppidum* entre 1137 et 1146, et à nouveau, avec une allusion à une porte, en 1146²⁷. On voit mal si le mur mentionné en 1142 et 1170 entoure la ville ou seulement l'abbaye (voire en 1142 son cimetière), mais celui de la ville est bien attesté en 1253²⁸. Himly indique une **superficie** *intra muros* de 7,3 ha ; elle ne semble guère supérieure à 5 ha, du moins si son plan est bien au 1/4000.

17. H. BÜTTNER, «Abt Meinrad und die Pfarrei Maursmünster», in *Studien und Mitteilungen z. Gesch. des Benediktinerordens* 53.1935, 213-28.

18. RBS II 858.

19. C'est sans doute à elle que *Berewardus de superiori ecclesia*, témoin d'une charte de M. en 1135 (ABR H 555/3, éd. in *Jahrbuch der elsass-lothr. wissenschaftl. Gesellschaft* 6.1933, 106) doit son nom, bien qu'une famille plus connue (XIII^e-XVIII^e s.) porte celui de l'*Oberkirch(e)* d'Obernai.

20. Elle est souvent confondue – en dernier lieu dans le *Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace*, 1995, 222 – avec la chapelle Saint-Denis qui s'élevait à coté d'elle au cimetière.

21. ABR H 610/4 ; manque dans l'éd. de HANAUER, *Constitutions*, 87-88, qui omet la liste des témoins.

22. *Scultetus et populares opidi* : exp. ABR H 612/1 (peu lisible) ; vidimus H 612/1a ; copie G 1374.

23. *Burger und scheffele* ont le droit, *reht und gewonheit uf ze setzenne* : ABR H 610/6-7, éd. CAOU IV 613-18 n° 3570-71 ; la datation exigerait un long développement sur les dates de tous les sires de Geroldseck qui émettent ces deux chartes presque identiques. – Des échevins (*scabiniones*) font partie de la *familia* de l'abbaye en [1137-46] (AD I 225 n° 275 ; cf. plus bas, n. 27) et 1170 (cf. n. 21), mais leurs attributions étaient certainement moindres qu'à la fin du XIII^e s.

24. 1384 : AMS 1AST A XX 36/1 ; c'est le seul sceau de ville en navette que je connaisse en Alsace ; le même en 1388 : BEDOS 305 n° 389. – 1392 : ZGO 24.1872, 180 ; 4 *gesworne* en 1396 : AMS CH 2638. *Schoffen und gesworne und der rott gemeinlich* en 1470 : AMS 1AST A 60/1.

25. *Garten ... wider die stat ..., stoß [!] uf den schiesserein* : SindUB 142 n° 17, § q. C'est pour l'instant la seule allusion à une compagnie de tireurs en Alsace avant 1350 ; je n'en tiendrai pas compte dans l'évaluation, en raison de son caractère incertain et par trop contingent.

26. ABR G 131/7 et H 589/8.

27. AD I 226 et 228 n° 275, coutumier de l'abbé Meinhard, daté [1137-46] par PERRIN, *Marmoutier* (n. 15), 17-18 n. 40. *Pratum ... in ipso oppido, cui nomen Portelmata* en 1146 : SindUB 92 n° 4.

28. ... *sollempni forinsecus iuxta circuitum muri processione* en 1142 : AD I 223 n° 270. *Iuxta muri ambitum publica pridem via fuerat* en 1170 : ABR H 610/4, éd. HANAUER, *Constitutions*, 87. *Extra muros civitatis* en 1253 : ABR G 5772/2 ; reg. : SUB IV/1 102 n° 178.

Les **Juifs** de Marmoutier sont cités en 1280, un pogrom en 1349²⁹.

Une abbaye ancienne comme Marmoutier avait vraisemblablement un **hôpital** ; il reste toutefois à le prouver, car ce n'est pas lui qui est cité en 1217 et en 1278, mais l'infirmerie du couvent³⁰. En revanche, une léproserie existe en 1329, mais rien n'indique qu'elle dépende de la ville plutôt que de l'abbaye³¹.

Un maître d'école déjà défunt étant mentionné en 1357³², il n'est pas trop audacieux de supposer que l'école existe déjà en 1350. À vrai dire, on a du mal à croire qu'une abbaye importante comme Marmoutier n'ait pas eu d'école bien avant cette date, mais la preuve reste à faire.

Un **bain** existe en 1391 et sans doute avant l'extinction des Geroldseck en 1390³³.

Péage : un *teloneum* abbatial existe avant le milieu du XII^e siècle³⁴, mais il s'agit presque sûrement d'une taxe sur les transactions du **marché**, attesté à la même époque³⁵. Des étals de boucher apparaissent en 1368 et 1384³⁶.

Commerce : selon le coutumier de l'abbé Meinhard [1137-46], le *teloneum* déjà évoqué est dû par « tous les marchands établis dans la Marche »³⁷.

Monnaie : selon le même coutumier, c'est à l'abbé qu'il revient de la « changer », c'est-à-dire peut-être de la décrier, ou plutôt d'autoriser les changeurs à exercer leur activité³⁸.

Évaluation : 7 points en 1150, 1200 et 1250 (abbaye, couvent de femmes, paroisse, enceinte, marché, change), 10 en 1300 (commune, Juifs), 11 en 1350 (école)³⁹.

29. *MGHSS* 17, 116 l. 4 (miracle arrivé en 1280, noté en 1290 ; cf. MENTGEN, 34-35) ; SALFELD 254 ; cf. GJ II/2, 525.

30. Donation aux monastères de M. et Sindelsberg *in usus infirmorum utrobique* en 1217 : SindUB 113 n° 11. *Magister infirmarie* en 1278 (ABR H 612/1) et souvent par la suite.

31. SindUB 180 n° 22 (1329). *AEA* 10.1959, 119 (1330).

32. *Filius quondam Alberti rectoris puerorum in M.* : SUB VII 248 n° 847.

33. Une rente sur la *badstube* dans la rue dite *Bruchslück*, attestée en 1391 (ABR E 2814/2), figure aussi dans le censier des Geroldseck (StAD D 21A 8/4, copie de 1586, f° 3r).

34. Voir n. 19 (1135) et AD I 225 n° 275, coutumier de [1137-46] cité n. 27.

35. *In foro ante portam [monasterii ?]* : AD I 226 n° 275, coutumier cité n. 27. *Sextarium avene ... forensis mensure Maurimonasterii* en 1145 : AD I 230 n° 276 = NSD VII 134 n° 51. *Ad nundinas huius fori* en 1170 : ABR H 610/4, éd. HANAUER, *Constitutions*, 87. Le mot *nundine* suscite un doute : ne s'agirait-il pas plutôt de la foire, attestée avant 1390 (à la Saint-Georges : HANAUER, *Constitutions*, 81) ? Mais la mention d'une mesure locale convient mieux à un marché.

36. Inv. AM Saverne 33 (1368) ; AMS 1AH 586 f° 304r (1384).

37. *Omnes quoque mercatores in hac marcha constituti ... abbati teloneum dabit (sic)* : AD I 225 n° 275, coutumier cité n. 27.

38. *Mutationem monete abbas constituere debet* : AD I 225 n° 275. Cf. ESCHER/HIRSCHMANN, II 398. Pour une clause analogue (mais indatable) à Neuwiller, cf. GRIMM I 756.

39. ESCHER/HIRSCHMANN, II 398, arrivent à des chiffres supérieurs (8 points en 1200, ..., 13 en 1350) en attribuant 2 points à Sindelsberg, ce qui me paraît trop pour cette très modeste maison, et faisant de l'infirmerie de 1217 un *Klosterhospiz*, ce que la source (n. 30) ne permet pas.

Masevaux

Abbaye de femmes Saint-Léger, attestée vers 780⁴⁰, officiellement encore bénédictine en 1254 et 1399, mais *de facto* chapitre séculier de dames nobles au plus tard au XIV^e siècle⁴¹.

Chapitre de chanoines dépendant de l'abbaye, attesté depuis 1287 et au moins jusqu'au XV^e siècle⁴².

Paroisse Saint-Martin, que Pflieger suppose sans véritable preuve plus ancienne que l'abbaye⁴³, et qui existe en tout cas en 1302 ; son église, détruite en 1786, était à 150 m hors de la ville au S, à l'emplacement de l'actuel cimetière⁴⁴.

Commune : le Conseil apparaît en 1368⁴⁵, son **sceau** en 1424⁴⁶.

Centre administratif : un *Schultheiß* est cité depuis 1210, un bailli depuis 1338⁴⁷.

Château : en 1368, les Habsburg, en autorisant la commune à s'entourer d'une muraille, lui font aussi obligation de leur bâtir un château dans un angle de l'enceinte⁴⁸, mais elle ne l'a pas fait. Le château des Masmünster à M. (Ringelstein, sur un rocher hors la ville) est attesté « vers 1362 », puis depuis 1409⁴⁹.

Enceinte : elle est en construction en 1368⁵⁰. Himly indique une **superficie** de 21,7 ha dans les limites de l'enceinte extérieure (non datée) ; on semble plus près de 13 ha à l'intérieur de la première enceinte.

Juifs attestés depuis 1325, victimes d'un pogrom en 1338, à nouveau attestés de 1396 à 1435⁵¹.

Hôpital : sa chapelle Saint-Erhard est consacrée en 1405⁵².

40. MGH Poetae latini I 94 n° VI (*coenobium Masunvilre*).

41. MGH Epist. saeculi XIII, III 269 n° 301 (1254). En 1399, l'évêque de Bâle parle encore d'*abbatia ... Vallismasonis ordinis sancti Benedicti* (AHR 10G 1/4, f° 3v), mais dès 1398, un notaire appelle ses occupantes *canonice et moniales* (*ibid.* f° 1v).

42. AHR 32H 6 (6 chanoines sont témoins pour l'abbesse en 1287) ; AHR 10G 18/8 (1344, 1484). En général, les chanoines sont en même temps curés des paroisses à la collation de l'abbesse, p. ex. en 1398 (AHR 10G 1/4, f° 1v).

43. L. PFLIEGER, *Die elsässische Pfarrei*, 1936, 41 et 78 ; CLOUZOT, XLIII et 150 (1302) ; HEK 802 et 804-06.

44. P. TRESCH, *Masmünster, seine Abtei, seine Gotteshäuser*, 1938, 10-17 (trad. fr. E. MARTIN-TRESCH, s.l.t. *Histoire de Masevaux, abbaye et sanctuaires*, 1995, 21-30 ; compléments *ibid.* 167-75).

45. .. *der vogt und ... der rat und die burger* : AM Masevaux EE 1/1.

46. BUB VI 175 n° 177/1.

47. 1210 : Tr. I 457 n° 297. 1338 : tout nouveau membre de la corporation doit 7 *ß dem vogt* (et en 1347, tout nouveau maître tanneur ou cordonnier lui doit les 5 *ß* qu'il devait au *schaffener* selon les statuts de 1320) : BRUN, *Masevaux*, I 79 (1338), 35 (1320), 47 (1347). 1368 : ci-dessus, n. 45.

48. AM Masevaux EE 1/1 ; éd. BRUN, *Masevaux*, I 206-12.

49. *Castrum Maßmunster*, fief bâlois «vers 1362» [date très approximative] : Tr. IV 188 n° 76. *Burg und vestinen ... ze M. under der stat* en 1409 : AHR 1E 38/9.

50. Tr. IV 711 et ci-dessus, n. 48. Cf. A. BRUN, «1368 : naissance de la ville de M.», in *Patrimoine Doller* 8.1998, 5-17.

51. GJ II/2, 525 (1325) ; SALFELD 240 (1338). MENTGEN 53 (1396), 62-63 et index.

52. TRESCH, *Masmünster* (n. 44), 17-18, cite les AP Masevaux, sans autre précision.

École avant 1433⁵³.

Bain en 1412⁵⁴.

Péage : en 1435, le duc Friedrich accorde aux bourgeois de Masevaux, pour l'entretien de leur enceinte, un *czol* à lever à la fois sur les transactions [du marché] et sur les marchandises traversant la ville ou le bailliage ; parmi ces dernières, le tarif de 1481 nomme des draps de Bruges, de Malines et de Londres⁵⁵. D'après un coutumier peu datable (1324-1579), l'abbesse a un *zoll* « du Hanenbach au Gresson », qui a lui aussi ce double caractère ; c'est apparemment lui que mentionne un arbitrage de 1413⁵⁶.

Foires : il est déjà question de « toutes les foires » de Masevaux en 1418 ; elles sont quatre par an en 1505⁵⁷.

Textile : en 1338, la duchesse Johanna renouvelle les statuts accordés à la corporation des tisserands « par les comtes de Ferrette, ses prédécesseurs »⁵⁸ ; si l'on prend cette expression au pied de la lettre, il faut remonter au moins à son grand-père Theobald, donc avant 1311. Déjà selon ce premier règlement, la spécialité de Masevaux est le coutil (*zwilch*), mais celui de 1418 fait aussi allusion à la production de futaine (*schürnitz*)⁵⁹.

Marché : il est déjà mentionné dans les statuts des tanneurs et cordonniers en 1320, et ceux des tisserands en 1423 montrent qu'il se tenait le mercredi⁶⁰.

Halles : les *alles* de *Masevalx* sont visitées en 1432 par des délégués de Belfort et sont sans doute identiques à la *gewantloube* sous laquelle se lève un *zoll* en 144[1]⁶¹. L'abbesse se plaint en 1412 des nuisances de l'abattoir⁶².

53. AHR 10G 1/2/4 (copie XVIII^e s.).

54. AHR 10G 6/10 (*maison d'estuves*).

55. AM Masevaux EE 1/5, éd. BRUN, *Masevaux aux XIV^e et XV^e s. : les corporations, la ville*. Thèse, Besançon 1979, II 280-82 (1435) ; *ibid.* II 321-29 (1481). Cf. A. BRUN, « Le commerce de M. à la fin du Moyen Âge », in *Annuaire de la soc. d'hist. des régions de Thann-Guebwiller* 14.1982, 89-92.

56. AHR 10G 6/10 (1413) ; GRIMM IV 80.

57. *All jarmarkt* dans la confirmation du bail de la *fronwage* à la corporation des tisserands en 1418 : BRUN, *Masevaux*, I 147. De cette thèse n'existe aux AHR (Ms. 218) qu'une photocopie de qualité moyenne, mais infiniment préférable au microfilm presque illisible et non paginé de la BNUS. L'essentiel du travail consiste en l'édition et la traduction des copies (1767) de 22 textes concernant deux corporations de M., puis de 32 textes concernant la ville, dont la plupart sont inconnus par ailleurs (quelques-uns existent aux AM de Masevaux, voir l'inv. qu'en a fait depuis Anne Eichenlaub). Les textes ne sont pas toujours satisfaisants (sans qu'on sache toujours si c'est le copiste ou l'éditeur qui est en cause), les traductions encore moins, le commentaire dépasse rarement la paraphrase. L'auteur n'a tiré de sa thèse que trois minces articles (cf. n. 50, 55, 58), où il mentionne ses découvertes les plus spectaculaires, mais sans les éditer ni même en donner les cotes, ce qui n'est certainement pas la meilleure façon de valoriser ses trouvailles ni de faire avancer la recherche : à preuve le fait que Masevaux n'est pas mentionné dans ESCHER/HIRSCHMANN. 1505 : BRUN, Commerce (n. 55), 91 [d'ap. AM Masevaux HH 7/1].

58. *von unsern vordern seligen von Phirt* : BRUN, *Masevaux*, I 77. A. BRUN, « Les corporations de M. », in *Ann. Thann-Guebwiller* (n. 55) 10.1974, 67-70.

59. BRUN, *Masevaux*, I 139 ; sur le coutil de M. au XV^e s. cf. aussi GRIMM IV 80, AMS 89Z 126a, et H. AMMANN in *Alemannisches Jahrbuch* 1955, 174-75.

60. BRUN, *Masevaux*, I 37-39 et 153.

61. AM Belfort CC 1/1, compte communal de 1432, p. 21 ; AHR 10G 6/10 (« 1442 XII 28 »).

62. AHR 10G 6/10 (*tuerie ou maison d'escorcherie*).

Corporations : en 1320, le comte Ulrich de Ferrette accorde des statuts à celle que viennent de fonder les tanneurs et cordonniers de M., au nombre d'env. 146 (!!)⁶³ ; en 1338, sa fille Johanna renouvelle les statuts de celle des tisserands⁶⁴. Ces deux corporations sont les seules que citent l'*Urbar* du comté de Ferrette, dressé après la mort du dernier comte en 1324⁶⁵, et le coutumier domanial de Guewenheim/Masevaux⁶⁶. Celle des tisserands a sa « maison » (*der zunft huß und hof*), qui en 1418 sert non seulement à ses réunions, mais aussi à la vente de ses produits, *als das von alter harkomen ist*⁶⁷. Des poêles de corporations sont évoqués en 1477 ; huit corporations auraient existé dans « la ville et la seigneurie » de Masevaux⁶⁸ – mais quand ?

Évaluation : 4 points en 1300 (abbaye, chapitre, paroisse), 9 en 1350 (bailli, Juifs, textile, marché, corporations). Masevaux est à la fois une communauté de vallée, comme Munster et Andlau ; un bourg abbatial, plus lent à démarrer que ces derniers et à plus forte raison que Neuwiller, Marmoutier ou Seltz ; et enfin une ville « industrielle » à l'essor tardif, mais vigoureux (elle aurait 13 points en 1400 et 21 en 1450). Cet essor se fonde sur deux matières premières : d'abord le cuir – et on peut supposer que l'élevage de la vallée de la Doller n'y est pas étranger⁶⁹, tout en notant que celui de la vallée de Munster, pourtant bien mieux attesté, ne semble pas avoir eu d'effets comparables – et plus tard sur le lin, dont pourtant la culture, dans les environs de la ville, n'a pas laissé de traces bien apparentes dans les textes. En tout état de cause, élevage et culture de plantes textiles sont répandus en divers lieux sans y susciter la naissance d'un artisanat aussi dynamique qu'ici ; aussi faut-il y chercher une autre explication, qui nous échappe encore. On notera d'ailleurs qu'après 1375, Brun n'a plus trouvé qu'un texte sur la corporation du cuir – une banale confirmation de 1442 – alors que sur celle des tisserands, il y en a pléthore au XV^e siècle. On peut se demander s'il n'y a pas eu à cette époque une division du travail entre Belfort (métiers du cuir)⁷⁰ et Masevaux (textile).

63. BRUN, *Masevaux*, I 27-43. Les membres de la nouvelle *zunft* sont tous nommés (I 29-33), mais tous n'ont pas un nom du type *prénom + patronyme*, de sorte que, même en plaçant les virgules de façon plus logique que ne le fait l'éditeur, on voit parfois mal où commence un nom et où finit le suivant ; le chiffre doit en tout cas être compris entre 142 et 150, dont beaucoup sont « le fils » et certains « le frère » ou « le valet » d'un membre déjà nommé.

64. BRUN, *Masevaux*. BRUN, *Corporations* (n. 58).

65. *Ein jeder zunftmeister under webern und sutern* : AHR 1Mi 601.

66. GRIMM IV 82 (sans date, après 1324).

67. BRUN, *Masevaux*, I 141.

68. *Die zunfftstuben* (1477, sans autre précision) : AHR 2E 122 Masevaux 2. A.M. IMBS-OBERMULLER, « Tableau des corporations alsaciennes », in *Artisans et ouvriers d'Alsace*, 1965, 43, et BRUN, *Masevaux*, II 410, tous deux sans date ni source.

69. Ce qui expliquerait que les bouchers de M., plutôt que de fonder leur propre corporation, adhèrent à celle des tanneurs et cordonniers entre 1347 et 1375, comme le prouvent les statuts de ces deux dates, publiés par BRUN, *Masevaux*, I 43-53 et 53-67.

70. Sur les *escoffiers* et *courvoisiers* (tanneurs et cordonniers) à Belfort au XV^e s., cf. B. de VILLÈLE, *Belfort à la fin du Moyen Âge*, 1971, *passim*.

Molsheim

Collégiale : voir ci-dessous, hôpital.

Couvent de femmes : en 1287, un légat charge le provincial dominicain de Teutonie d'accueillir dans son ordre les « sœurs de Molsheim »⁷¹. Comme à Obernai, leur couvent n'est plus mentionné par la suite ; il pourrait s'agir du béguinage cité à Molsheim vers 1300, en 1313, et jusqu'en 1501⁷² – mais dont les liens avec les Dominicains ne sont pas attestés⁷³. – Ces derniers ont une maison de quête à M. en 1297 et 1346⁷⁴.

Paroisse : Molsheim dépend à l'origine de l'église-mère du Dompeter, isolée dans les champs près d'Avolsheim, à 2 km au NNE de la ville⁷⁵. Mais il y a aussi une église Saint-Georges en ville, liée à la cour domaniale de l'évêque (*Fronhof*), attestée dès 1198 par une allusion à son cimetière fortifié⁷⁶, et appelée plus tard *die Oberkirche*⁷⁷. Cette église, démolie autour de 1800, avait trois nefs, deux tours aux bouts E des collatéraux et deux tourelles d'escalier sur la façade W⁷⁸. C'était donc un édifice imposant, qui remontait au moins au XIII^e siècle, et qui devait *de facto* être la paroissiale dès cette époque – dès 1221 selon Barth⁷⁹. Le texte de 1337 qui affirme que « le Dompeter est l'église-mère de la chapelle de Molsheim »⁸⁰ ne fait que rappeler des droits qui ne correspondent plus à la réalité, comme à Eguisheim et Lauterbourg.

Commune : Frédéric II accorde en 1220 et confirme en 1236 aux *cives* de *Mollesheim* des franchises⁸¹, qui se présentent comme la confirmation des droits dont ils jouissaient déjà sous ses prédécesseurs, mais qui n'ont pas empêché l'évêque de Strasbourg de prendre le contrôle de la ville. En 1243, la commune est capable de présenter à l'évêque une charte de 1194, ce qui montre qu'elle a un embryon d'archives⁸². Six jurés sont

71. *Sorores in M.* : A. PATSCHOVSKY, in *Deutsches Archiv* 30.1974, 85-86 n. 53, avec sources.

72. ABR G 3690/1 (« charte »), f° 9v : *prope bona beginnerum conventui* [!] de M. (v. 1300) ; AMS IAH 854 f° 122r (1313). En 1501, le béguinage est converti en *Elendenherberge* : OSWALD, *Molsheim*, 202-03. Cf. HEK 853.

73. Rien à ce sujet dans S. TURCK, *Les Dominicains à Strasbourg entre prêche, prière et mendicité*, 2002.

74. AMS IAH 855 f° 337v-38r et 343r ; TURCK, *Dominicains* (n. 73), 60, et la même in *RA* 123.1997, 52.

75. Cf. HEK 284-85 (Dompeter) et 850-53 (Molsheim), OSWALD, *Molsheim*, 163-66, et prochainement B. METZ, « Trois cimetières fortifiés », in *ASHAM* 2008.

76. En 1198, Philippe de Souabe *Mollesheim expugnando cremavit, solo cimeterio in deditionem recepto* : *MGH SS* 17, 169 l. 19 = *MGH SS* rer. germ. V 73 ; RBS I 701.

77. AMS CH 5940-41 (1466) ; AMS IAST HS Molsheim 14 (1470).

78. R. WIL, « L'église paroissiale primitive de Molsheim », in *ASHAM* 1994, 45-61.

79. HEK 851, interprétant RBS II 868 (litige entre l'évêque et l'empereur sur la patronat, la dîme, la cour domaniale et la maison de pierre de M. en 1221). OSWALD, *Molsheim*, 166 remonterait volontiers aux années 1170-80.

80. *Ecclesia parochialis S. Petri iuxta Mollesheim, que est matrix cappelle in Mollesheim* : OHI V 236 et VI 79 ; OSWALD, *Molsheim*, 166 (av. source) ; HEK 851.

81. AD I 336 n° 412 (à la date erronée de 1219, rectifiée en *RIV*/1, 1088) ; rééd. in OSWALD, *Molsheim*, 261-63.

82. OHI III 361 n° 395 (*universitates parochianorum de Mollesheim et de Mutzicha* en 1243) ; RBS II 1121. *Universitas civium in Molzheim* (!) en 1254 : GLAK 69 v. Türkheim, Nachlaß Grandidier, Codex diplom. III/4, d'ap. exp. aux AM Molsheim ; RBS II 1443 cite une copie du XVI^e s.

attestés en 1262 et 1263, quatre *Stettmeister* en 1350⁸³. Bien que les franchises de 1220 aient accordé la liberté personnelle à tous les bourgeois, le Magistrat, en 1399, reconnaît qu'ils sont mainmortables⁸⁴.

Sceau attesté depuis 1263⁸⁵.

Centre administratif : un *Schultheiß* est mentionné dès avant 1191⁸⁶, un bailli en 1217 et 1221, mais plus par la suite avant 1374⁸⁷, un receveur (*Schaffner*) sans doute en 1234, puis souvent à partir de 1314⁸⁸. Au milieu du XIV^e siècle, le receveur de Molsheim est un des six principaux officiers de la seigneurie épiscopale⁸⁹ ; le bailliage de Molsheim est expressément cité en 1357⁹⁰.

Résidence, château : en 1384, l'évêque engage sa maison de pierre, bâtie sur une cave dite *Pfaltzekeller ... uff dem Fronhof*⁹¹. Or, en 1221, l'empereur et l'évêque se disputent, en même temps que le droit de patronat, une cour et une maison de pierre à Molsheim⁹². Le *Fronhof* de 1384 est sûrement la cour de 1221, la *domus lapidea* est sans doute la même aux deux dates, et le nom de sa cave en 1384 semble garder le souvenir d'un palais épiscopal dont la maison de pierre aurait été le bâtiment d'apparat. Si tel est le cas, il faut croire que ce palais a été précocement désaffecté, car il ne porte déjà plus ce nom en 1221, et on ne trouve guère de traces de séjours qu'y aurait faits l'évêque⁹³. Il remonterait donc au moins au XII^e siècle. Or, à cette époque, Molsheim avait un cimetière fortifié, attesté en 1198, et par des mentions tardives de « celliers »⁹⁴. Ici comme à Epfig et à Châtenois, le logis et la cour de l'évêque étaient dans l'enclos du cimetière⁹⁵ – ou, si l'on préfère, le cimetière et la cour seigneuriale étaient entourés d'une enceinte commune, qui en faisait à la fois le refuge des habitants et le château de l'évêque. Toutefois, le terme de château est ici sujet à caution, dans la mesure où aucun texte ne l'emploie, et où la fortification elle-même se déduit uniquement d'une allusion indirecte⁹⁶. La discrétion des sources tient sans doute à ce qu'une fois incluse dans

83. *Jurati ... opidi* en 1262 (GLAK 69 v. Türkheim, Nachlaß Grandidier, Codex diplom. III/4 ; RBS II 1700) ; *giswornen* en 1263 (AMS CH 119, éd. CAOU V 23 n° N32 ; Reg. : SUB I 391 n. 1. – 4 *magistri* en 1350 : ABR G 3464 n° 207/137 ; ils ne sont plus que 2 dès 1368 (*ibid.* n° 212/142).

84. *So wissen wir wol, das alle von Molsheim vellig sint* : AMS IV 8/1 ; rien à ce sujet in OSWALD, *Molsheim*.

85. *Sigillum burgensium in M.* en 1263 (AMS CH 119 ; Ch. WITTMER, *Inventaire des sceaux des AMS*, 1946, 43 n° 123) et 1265 (AMS 1AH 7568/1). BEDOS 333 n° 430.

86. SUB I 106 n° 130 ; RBS I 665.

87. 1217 : SUB IV/1, 11 n° 17, RBS II 836 ; 1221 : RBS II 872 ; 1374 : ABR G 4747/4.

88. 1234 : AMS 1AH 1644 f° 12v, RBS II 1030 ; 1314 : SUB II 262 n° 313.

89. Avec les baillis de Rouffach, Bernstein, Ertenheim et Ortenberg (Ortenau) et le *Schultheiß* de Saverne, p. ex. en 1353 : ABR G 200/1.

90. *Allen den dörfern ... die da hörent in die pflegnüsse zu M.* : SUB V 364 n° 425.

91. *Unser steynin hus und den kelre darunder, den man spricht der Pfaltzekelre zu Mollsheim mit allem begriffe, als er gelegen ist uff dem Fronhof* : exp. ABR G 962/1 ; copie XVI^e s. ABR G 3464 n° 253 (183).

92. *Jus ... patronatus cum decima, curti et domo lapidea in Mollesheim* : RBS II 868.

93. Cf. néanmoins RBS II 1646 (1261) et 2263 (1290).

94. Cf. METZ, 3 cimetières (n. 75), et pour 1198 ci-dessus, n. 76.

95. En 1249, l'évêque a au cimetière un pressoir et un grenier, qui font certainement partie de sa cour domaniale : AMS 1AST A 1305 ; RBS II 1306. Sur le plan cadastral de 1819 (ABR 3P 142/34), l'emplacement de l'église et de son cimetière est appelé *Fronhof*.

96. Cf. n. 76.

l'enceinte urbaine, dans la première moitié du XIII^e siècle, la fortification du cimetière (ou du palais) a dû perdre son intérêt et être désaffectée.

En tout cas, l'évêque Johann von Dirbheim (1306-28) n'a pas cherché à la moderniser, mais s'est bâti un château à l'autre bout de la ville. Lorsqu'on a démoli sa maîtresse tour en 1766, on a découvert une inscription selon laquelle il avait édifié *hoc opus* en 1324⁹⁷. En même temps, et non loin de ce nouveau château, il fonde un hôpital, qui prend rapidement l'allure d'une collégiale sans le titre (voir plus loin). Cela semble indiquer qu'il avait l'intention de faire de Molsheim sa principale résidence. Ses successeurs n'ont pas poursuivi cette politique, privilégiant qui Dachstein, qui Saverne ; mais tous ont fréquemment séjourné à Molsheim.

Enceinte : en 1198, Philippe de Souabe prend Molsheim d'assaut⁹⁸, ce qui atteste une fortification, mais rien ne prouve qu'elle ait été en maçonnerie. En 1254, l'évêque Heinrich autorise la commune à utiliser les droits qu'elle tient de son prédécesseur Bertold (1223-44) pour la réparation de son enceinte⁹⁹, ce qui implique que celle-ci existe déjà depuis un certain temps. Pourtant, en 1262, les habitants (*populus eiusdem oppidi*) ne lui font pas confiance, puisqu'ils acceptent de payer une rançon collective aux Strasbourgeois plutôt que de leur résister¹⁰⁰ – les murailles étaient-elles inachevées ? Quelques mois après, l'évêque Walter institue un *Ungeld* à Molsheim « aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour les travaux de la ville, le creusement des fossés », etc.¹⁰¹. Selon les chroniques, c'est seulement sous l'évêque Johann (1306-28) que l'enceinte aurait été achevée¹⁰². Sans doute faut-il comprendre qu'il l'a agrandie vers l'Est, car à sa fondation, l'hôpital est dit *extra muros* en 1317, mais *in oppido nostro Mollesheim* en 1318¹⁰³, ce qui correspond à la situation ultérieure. G. Oswald a vraisemblablement tenté de restituer le tracé primitif de l'enceinte¹⁰⁴. Elle aurait renfermé une **superficie** de l'ordre de 22 à 25 ha, tandis que celle du XIV^e siècle en enserme env. 26 à 29¹⁰⁵.

Juifs : l'abbaye de Hesse doit 18 lb. « au Juif de Molsheim » d'après un état de ses dettes que son éditeur place entre 1255 en 1349, ce qui ne l'empêche pas d'en parler souvent comme d'une source du XIII^e siècle¹⁰⁶. En 1308, Henri VII cède à l'évêque

97. OHI IV 102 et VI 76. Cf. OSWALD, *Molsheim*, 76-79.

98. Cf. n. 76.

99. ...*ut jura, que ab antecessore nostro B. bone memorie tenuistis, utilitati et reparationi oppidi vestri applicetis* : cf. n. 82.

100. MGH SS 17, 113 l. 1-3 ; RBS II 1678.

101. *Quamdiu ... ad peragendum opera dicti oppidi necessaria, vallando ...* : GLAK 69 v. Türkheim, Nachlaß Grandidier, Codex diplom. III/4, d'ap. exp. aux AM Molsheim ; RBS II 1700.

102. KÖNIGSHOFEN II 667 ; Notae hist. Arg., in MGH SS n.s. IV, 553.

103. 1317 : AMS 1AST B VIII 5 ; reg. : SUB III 259 n° 852. 1318 : ZGO 5.1854, 313 = OSWALD, *Molsheim*, 263-64 (éd. ABR G 86) ; de même en 1319 et 1324 : E. HAUVILLER, *Analecta Argentinensia*, I [seul paru], 1900, 52-55 n° 43.

104. G. OSWALD, « Les fortifications de M. du XII^e au XVIII^e s. », in *ASHAM* 1994, 15-44, ici 17-18 et 35 (et plan p. 20).

105. FEIN, 69 (d'après le plan du XVII^e s.), et HIMLY, *Atlas*, 29, indiquent 33 ha.

106. H. STEINTHAL, « Un document inédit du XIII^e siècle : un registre des dettes de l'abbaye de Hesse », in *Annuaire de la soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine* 47.1938, 219-46, ici 246 l. 94 ; sur la date cf. 242.

tous les Juifs de Rhinau et de Molsheim¹⁰⁷. Ces derniers, à qui l'évêque et le Chapitre avaient promis leur protection en 1340, ont peut-être dû fuir la ville en 1349¹⁰⁸.

Synagogue attestée en 1343, ce dont D. Fischer conclut abusivement que sa construction a été autorisée par l'évêque Bertold von Buchegg (1328-53)¹⁰⁹. Il reste un fragment (non daté, 1^{re} moitié du XIV^e siècle) d'une inscription en l'honneur de son fondateur¹¹⁰.

Hôpital fondé par l'évêque Johann en 1316-19¹¹¹. Bien qu'il soit présenté comme destiné aux pauvres et aux malades¹¹², son activité caritative n'a guère laissé de traces écrites ; en revanche, il est doté dès 1326 de sept prébendes sacerdotales ; son sceau le désigne comme « chapitre de l'hôpital » et il a à sa tête un doyen¹¹³. C'est à juste titre que G. Oswald y voit « une sorte de chapitre inachevé ». Or une collégiale faisait fréquemment partie de l'équipement d'une résidence aristocratique. Dans la région, les exemples de Dachstein, Saverne, Lützelstein, Sarrewerden et Fénétrange sont tous plus tardifs ; mais le royaume de France en fournit beaucoup qui remontent jusqu'au XII^e siècle. Quoi qu'il en soit, on est très tenté de faire le lien entre la fondation de ce crypto-chapitre et celle du château, et d'y voir deux effets de la même volonté de mettre Molsheim au premier rang des résidences épiscopales¹¹⁴. Johann von Dirbheim a eu l'élégance de se soucier des pauvres et du culte avant de bâtir pour lui-même.

Léproserie citée en 1298 et vers 1345¹¹⁵.

Péage : le *theloneum* qui vers 1345 est affermé pour env. 18 lb. par an¹¹⁶ est très probablement un droit de marché et non un péage.

Marché : une maison *prope forum* est citée dans le livre des fiefs de l'évêque Johann (1306-28), probablement en 1306 ou peu après, et d'autres *an dem kornmerckete* vers 1345¹¹⁷.

107. MGH Const. IV 232 n° 263.

108. 1340 : ABR G 2726/3. 1349 : J. EUTING, „Über die älteren hebräischen Steine im Elsaß“, in *Festschrift des protestantischen Gymnasiums Straßburg*, 1888, 230-3, et à part, 4-5 ; OSWALD, *Molsheim*, 209-10. MENTGEN 379 n. 197 est sceptique, la source étant très imprécise.

109. *In opido M. in vico Judeorum ex opposito synagoge Judeorum* en 1338 : AMS 117Z 76 f° 131v. *Area ... super qua nunc synagoga Iudeorum est constructa in opido M.* en 1377 : SUB VII 512 n° 1763. D. FISCHER, *Geschichte der Stadt Zabern*, 1874, 223. OSWALD, *Molsheim*, 210-12.

110. EUTING, in *Festschrift* ... (n. 108), 245 (ou à part, 19) n° 13. **Fragment repr.** in OSWALD, *Molsheim*, 211.

111. G. OSWALD, « Deux siècles de vie religieuse à l'hôpital de M. », in *RA* 122.1996, 149-57, ici 150, aec sources.

112. *Hospitale pauperum et infirmorum* en 1317 : SUB III 259 n° 852 ; *area ... cum ecclesia seu capella, domo infirmorum ... sub nomine ... zenodochii seu hospitalis pauperum* en 1318 : ZGO 5.1854, 313 = OSWALD, *Molsheim*, 263.

113. *Decanus, custos et alii capellani hospitalis* en 1343 : AEKG 9.1934, 132. OSWALD, *2 siècles* (n. 111), 151-53, en part. n. 18.

114. M. THOMANN, „M. und Zabern, Residenzstädte im Bistum Straßburg“, in V. PRESS, éd., *Südwestdeutsche Bischofsresidenzen außerhalb der Kathedralstädte*, 1992, 35-48, se concentre sur l'époque moderne.

115. *Bi der guten lüten hus* en 1298 : P.C. v. PLANTA, *Adel, Deutscher Orden und Königtum im Elsaß des 13. Jhs.*, 1997, 288, éd. ABR H 1450/6 ; *iuxta domum leprosororum* vers 1345 (ABR G 377 f° 12v), mal daté par HEK 854 („um 1306“) et HIMLY, *AH*, 153 n° 1069 (”1351-53“). Cf. prochainement E. CLEMENTZ, « La léproserie de Molsheim », in *ASHAM* 2008.

116. ABR G 377 f° 9v.

117. ABR G 377 f° 126v et f° 23r.

Grand commerce : les franchises de 1220 exemptent les habitants de péage à Strasbourg et autres villes d'Empire (sauf de celui qu'ils payaient déjà au XII^e siècle)¹¹⁸ ; on ignore l'usage qu'ils ont fait de ce privilège.

Monnaie : l'atelier monétaire de l'évêque à Molsheim n'aurait été actif que peu de temps, sans doute dans le deuxième quart du XIII^e siècle¹¹⁹. Une famille *Monetarius/Münser* s'y rencontre depuis 1271¹²⁰.

Corporations : la *domus fabrorum* attestée vers 1345¹²¹ est probablement le poêle de la corporation des forgerons. Ceux des bouchers et des tanneurs n'apparaissent qu'en 1416 et 1450¹²².

Évaluation : 7 points en 1250 (paroisse, commune, enceinte > 10 ha, grand commerce, monnaie), 10 en 1300 (sceau, Juifs, léproserie, marché, monnaie), 19 en 1350 (quasi-chapitre, centre administratif, résidence, château, enceinte > 25 ha, synagogue, hôpital, 2^e marché, corporation).

Mulhouse

Augustins : en 1268, comme leur terrain est trop petit, la commune les autorise à étendre leurs bâtiments jusqu'au milieu du ruisseau, et l'Ordre de Saint-Jean leur baille quatre parcelles voisines¹²³. De 1268 à 1271, plusieurs évêques leur accordent des indulgences pour favoriser leur chantier¹²⁴.

Franciscains : Tschamser écrit qu'ils se sont établis à Mulhouse à la fois en 1231, sur une parcelle acquise de Schoenensteinbach, et en 1260, sur un terrain offert par l'évêque Walter¹²⁵ ! Moeder est enclin à accepter cette seconde date, tout en soulignant que la première mention d'archives est de 1297¹²⁶. Une chronique franciscaine écrite vers 1327 donne la date de 1285¹²⁷.

118. AD I 336 n° 412 in OSWALD, *Molsheim*, 262.

119. X. NESSEL, *Beiträge zur Münzgeschichte des Elsaß, bes. der Hohenstaufenzeit*, 1909 [tiré-à-part de *Frankfurter Münzzeitung*], 98 et 121-23.

120. AMS 1AH 382/2, éd. CAO V 77 n° N105.

121. ABR G 377 f° 11r.

122. *Metzgerstube* en 1416 : AMS 1AH 587 f° 200r (= 582 f° 153r) ; *Gerwerstube* en 1450 : inv. ARA 1J 333.

123. CM I 56-57 n° 64-65.

124. CM I 59-60 n° 68-69, 68-69 n° 84 (1269, signalant qu'Albert le Grand y a consacré un autel et le cimetière), 70 n° 87, 78 n° 101, 80 n° 104.

125. TSCHAMSER I 97 (confusion avec Bâle, où le couvent franciscain a bien été fondé en 1231 ?) et 155 (ici d'après la chronique de Berard Müller – écrite en 1703 et de valeur inégale – éd. M. SEHI in *Alemania Franciscana Antiqua* 12.1964, 122 ; RBS II 1613 ne se prononce pas sur la fiabilité de cette source).

126. MOEDER, *Église*, 43-44 ; 1297 : MOEDER, *Études*, 282 [= *BMHM* 56.1937, 50].

127. 1285 ... *recepte sunt domus in M. et Brisaco* : « Chronicon provinciae Argentinensis », éd. in *Archivum Franciscanum Historicum* 4.1911, 679. J.M. GUILLET, « Les ordres mendiants à M., XIII^e-XVI^e s. », in *Annuaire hist. de la ville de M.* 8.1997, 65-78, ici 66, donne la préférence à cette source, en quoi il lui fait plus confiance que son propre éditeur (p. 672). Selon TSCHAMSER I 225, un prédicateur célèbre aurait été enterré chez les Franciscains de M. en 1288.

Dominicains : ceux de Bâle ont à Mulhouse une importante maison de quête, qu'ils agrandissent encore en 1291 ; mais c'est à tort que Himly en fait un couvent¹²⁸.

Clarisses : selon Tschamser, leur couvent aurait été fondé en 1283 par la noble Maria von Altkirch et construit en 1285¹²⁹. Mais une famille noble d'Altkirch n'est pas connue à cette date, et le prénom de Maria est inusité au XIII^e siècle. Néanmoins, Moeder juge ces dates plausibles, car la première mention sûre est un bref de 1306, qui ordonne de faire restituer aux Clarisses des biens illégalement aliénés, ce qui implique que leur couvent existe déjà depuis quelque temps¹³⁰.

Béguines : une maison de Tertiaires franciscaines est fondée en 1326¹³¹. Les autres béguinages que cite Moeder ne sont pas des institutions, mais simplement des maisons où vivent une ou deux béguines¹³². Des bégards (*willig armen*) sont attestés en 1375 et 1433¹³³.

Commanderie teutonique : en 1232, le roi Heinrich (VII) confirme à l'ordre teutonique la donation d'un ancien *Schultheiß* de Mulhouse¹³⁴. Un Teutonique de Mulhouse est témoin à Bâle en 1235¹³⁵. Un conflit entre les bourgeois et les « frères de l'ordre teutonique dans notre ville » sur un moulin est résolu en 1236¹³⁶. Moeder admet l'existence d'une commanderie à cette date, bien qu'à strictement parler elle ne soit attestée qu'en 1264, voire en 1272¹³⁷.

Commanderie de Saint-Jean : les Hospitaliers ont à Mulhouse une « maison », dirigée en 1249 par un « maître », en 1263 par un commandeur¹³⁸, qui par la suite sera souvent en même temps celui de Soultz¹³⁹. En 1269, leur église est consacrée et dotée d'indulgences¹⁴⁰.

128. CM I 88-89 n° 119 (*dormitorium et coquinam hospitii nostri*) ; HIMLY, *Atlas*, 90 n° 56.

129. TSCHAMSER I 212, d'après Berard Müller, cité n. 125, 122-23.

130. MOEDER, *Église*, 45-46. 1306 : MOEDER, *Études*, 287 [= *BMHM* 56.1937, 55] n° 21.

131. M. MOEDER, *Les béguinages à M.* [tiré-à-part de BSIM, mars 1934], 15 (1326) ; en 1378, cette maison a un sceau : *ibid.* 14.

132. MOEDER, *Béguinages* (n. 131) ; MOEDER, *Église*, 47-48.

133. AHR 32H 5, éd. CM I 291 n° 308 (1375) ; MOEDER, *Église*, 48.

134. MOEDER, *Études*, 272 [= *BMHM* 56.1937, 40] n° 2. Sur les débuts de la commanderie cf. aussi P.C. von PLANTA, *Deutscher Orden* (n. 115), 12-14.

135. *Conradus der Hohiere de Mulehusen de ordine fratrum Theutonicorum* : MOEDER, *Études*, 273 [= *BMHM* 56.1937, 41] n° 3.

136. *Fratres hospitalis S. Marie domus theutonice apud civitatem nostram M.* : CM I 5 n° 9.

137. *Domus Theutonicorum* en 1264 : CM I 15 n° 21 > Tr. II 150 n° 111. Un commandeur en 1272 : Fr. HEFELE, éd., *Urkundenbuch der Stadt Freiburg*, I, 1940, 228 n° 254. MOEDER, *Église*, 38.

138. *Domus, magister* en 1249 : CM I 13 n° 14. *Petrus commendator... hospitalis S. Johannis in Mulnhusen* en 1263 : AHR 34H 3, A7, Überstrass. MOEDER, *Études*, 103-04 = *BMHM* 53.1933, 51-52.

139. Pour la première fois en 1274 : AHR 32H 5.

140. CM I 63 n° 76. MOEDER, *Études*, 104 et 182 [= *BMHM* 53.1933, 52 et 54.1934, 86] n. 207, admet que la consécration fait suite à une reconstruction, ce que les sources écrites ne permettent pas d'affirmer.

L'église paroissiale Saint-Etienne de la ville basse est en tout cas antérieure à 1003¹⁴¹. La première mention de son curé est de 1187¹⁴². Dès le milieu du XII^e siècle, elle avait trois nefs¹⁴³.

Moeder n'est pas convaincant lorsqu'il considère l'église des Hospitaliers, dans la ville haute, comme une ancienne paroissiale¹⁴⁴ : l'abside semi-circulaire qu'une « fouille » de 1894 a mise au jour n'est pas forcément aussi ancienne qu'il le croit, et rien n'indique que le puits trouvé en 1894 et 1954 ait servi à des baptêmes ; enfin, Moeder suppose que l'église était dédiée à l'origine à saint Jean-Baptiste, puis à saint Etienne, dont le vocable aurait été transféré au XII^e siècle à l'église de la ville basse, laissant à nouveau la place à saint Jean-Baptiste ! C'est contraire à toute vraisemblance, et au total, l'existence d'une seconde paroisse dans la ville haute n'est nullement avérée.

Cours abbatiales : la cour de Lucelle, près de la porte de Bâle, a été bâtie en 1224 contre l'enceinte urbaine, probablement en même temps que celle-ci, et était occupée en permanence par 2 à 4 moines ; sa chapelle, citée depuis 1267, est sans doute aussi vieille qu'elle¹⁴⁵. La cour de Schoenensteinbach, citée en 1286, n'a guère duré¹⁴⁶.

Commune : Mulhouse est appelé *civitas* en 1223 et 1231¹⁴⁷. En 1227, le landgrave écrit « au *Schultheiß*, au *Vogt* et aux conseillers de Mulhouse »¹⁴⁸. C'est l'unique mention de *consiliarii*, et il ne sera plus question d'un Conseil jusqu'en 1265. Moeder croit néanmoins qu'il a existé sans interruption, sauf peut-être pendant la brève domination de l'évêque autour de 1260¹⁴⁹. En 1236, les bourgeois de Mulhouse émettent (mais ne scellent pas) la charte par laquelle ils mettent fin à leur litige avec l'ordre teutonique sur un moulin¹⁵⁰, et en 1246, ils s'allient à ceux de Bâle pour

141. MOEDER, *Église*, 4-6 ; M. MOEDER, « La dîme à M. au Moyen Âge », in *BMHM* 48.1928, 23-64, en part. 60. D'après R. GUILD *et alii*, « Fouilles archéol. de l'église Saint-Etienne de M. », in *Annuaire hist. de la ville de M.* 4.1992, 7-26, elle semble remonter à une chapelle cimetériale implantée au X^e s. sur un cimetière un peu plus ancien.

142. *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* 29.1908, 586 n° 6 et *RUBI* 57 n° 44 ; cf. M. MOEDER, « Maître Daniel », in *BSIM* 98.1932, 416-37, et MOEDER, *Église*, 10.

143. GUILD, *Fouilles* (n. 141). Cf. M. KOEHNLEIN, « L'ancienne église Saint-Etienne de M. », in *BMHM* 52.1932, 67-84 et 53.1933, 67-102, avec relevés du XIX^e s., antérieurs à sa démolition.

144. MOEDER, *Église*, 7-8 et 40 – que GUILD, *Fouilles* (n. 141), ne remet pas vraiment en question.

145. Tr. I 495 n° 331 (1224) ; CM I 50 n° 57 (1267). MOEDER, *Études*, 82-83 = *BMHM* 53.1933, 30-31. MOEDER, *Église*, 50 ; M. MOEDER, « La chapelle Sainte-Marguerite de la procure de Lucelle », in *Bull. de la soc. d'hist. et de sciences nat. de M.* 3.1936, 31-38. – ESCHER/HIRSCHMANN, II 435-37, considérant cette « procure » comme un quasi-prieuré, lui affectent un point. Je ne les suivrai pas : Moeder ne précise pas à quelle(s) époque(s) son effectif dépassait 2 moines, et je soupçonne que c'est plutôt après 1350. Il est vrai que nous ne sommes pas mieux renseignés sur l'effectif d'autres maisons officiellement qualifiées de prieuré, de chapitre, de béguinage ou de reclusoir, et que nous avons là un bel exemple des limites de nos connaissances et par conséquent de la subjectivité de l'« échelle d'Escher/Hirschmann ».

146. AHR 32H 5 (1286) ; MOEDER, *Église*, 50.

147. 1223 : le passage essentiel de la charte n'est pas dans l'éd. incomplète d'AD I 350 n° 432, mais bien dans les corrections in Ed. WINKELMANN, éd., *Acta imperii inedita saeculi XIII*, I, 1880, 484 n° 604. 1231 : CM I 4 n° 8.

148. *Sculteto, advocato et consiliariis* : MOEDER, *Études*, 272 [= *BMHM* 56.1937, 40] n° 1.

149. MOEDER, *Institutions*, 84-86.

150. *Universi burgenses in Mulhusen ... communi omnium consilio* : CM I 5 n° 9.

s'emparer du château de Landser¹⁵¹. En 1265, Mulhouse a 12 *consules*, et en 1338 et 1347 un bourgmestre reconnu par le souverain¹⁵² ; celui-ci a accordé à la ville un privilège *de non evocando* en 1275 et des franchises étendues en 1293¹⁵³.

Sceau mentionné en 1266¹⁵⁴.

Centre administratif : l'*advocatus* attesté à Mulhouse de 1227 à 1240¹⁵⁵ n'est évidemment pas un avoué, comme le comprend Moeder¹⁵⁶, mais pas davantage un bailli, car il n'y a pas dans le Sud de l'Alsace d'autres biens d'Empire qu'il serait susceptible d'administrer. Moeder considère que sa seule fonction est l'exercice de la haute justice en ville, et que, comme à Haguenau et à Sélestat, il la perd rapidement au profit du *Schultheiß*, à l'origine limité à la basse justice.

Le secrétaire de la ville n'est pas mentionné avant 1366¹⁵⁷ ; mais en 1266, le maître d'école est en même temps juriste au service de la ville, et en 1304, il fait fonction de notaire, bien qu'il n'ait ni seing manuel ni sceau¹⁵⁸. En 1369, le maître d'école est aussi notaire impérial, et Johann Heinrici, le premier secrétaire de la ville attesté par une chartre (1378), est aussi *rector scolarium*¹⁵⁹. Au total, le Mulhouse du XIII^e et du XIV^e siècle évoque ces villages du XIX^e siècle où l'instituteur était *eo ipso* secrétaire de mairie.

Du **château** de l'évêque de Strasbourg, la première mention est celle de sa destruction par les bourgeois, alliés à Rudolf von Habsburg, en 1262¹⁶⁰. Il n'a sans doute existé que peu de temps.

Enceinte : Moeder la date autour de 1224, avec de bons arguments ; car Mulhouse est appelé *civitas* en 1223 et 1236, mais *villa* encore en 1224¹⁶¹. La construction de la cour de Lucelle, contre la muraille, en 1224, est apparemment une réaction rapide à l'érection de celle-ci¹⁶². Dès 1231, neuf nobles acceptent la perspective d'être otages à Mulhouse¹⁶³. Rüdiger zum Tor y est cité en 1236¹⁶⁴. Il est vrai qu'en 1246, il est

151. BUB I 136-37 n° 191 = CM I 11 n° 12 (toute première alliance de villes contre des « chevaliers-brigands » en Alsace).

152. CM I 18 n° 23 (1265), 168 n° 197 (1338), 212 n° 237 (= MGH Const. VIII 455 n° 40 : 1347) ; MOEDER, *Institutions*, 49.

153. CM I 81 n° 107 (1275) et 90-92 n° 121 = CAOUIII 8-9 n° 1671 (1293).

154. CM I 26 et 38 n° 33 et 47 ; empreinte conservée de 1267 : AHR 10H 94/1, éd. CM I 51 n° 57. BEDOS 361-62 n° 476-77.

155. 1227 : voir n. 148 ; 1240 : RUB I 77 n° 74.

156. M. MOEDER, « Les avoués impériaux de M. au XIII^e s. », in *Bull. de la soc. d'hist. et de sciences nat. de M.* 1.1932, 21-27 (résumé in MOEDER, *Institutions*, 155-56).

157. M. MOEDER, « Les greffiers-syndics de M. au Moyen Âge », in *BMHM* 43.1923, 17-64, ici 33, d'après une chronique tardive.

158. CM I 25-26 n° 33-34 (1266) et 105 n° 135 (1304).

159. AHR 10H 66/6 (1369) ; MOEDER, *Greffiers-syndics* (n. 157), 35 ; cf. CM I 299 n° 315 (1377).

160. MGH SS 17, 108 l. 43 ; SS 25, 342 l. 6-10 ; RBS II 1656, 1666. Cf. MOEDER, *Études*, 125-31 [= *BMHM* 54.1934, 29-35] (site, date de construction) et 255-56 [= *BMHM* 56.1937, 23-24] n° 42-45 (sources).

161. Ci-dessus, n. 147 (1223) ; AD I 351 n° 436 (1224) ; CM I 5 n° 9 (1236) ; MOEDER, *Études*, 80-84 = *BMHM* 53.1933, 28-32.

162. Ci-dessus, n. 145.

163. CM I 4 n° 8 ; autres exemples en 1233 (Tr. I 528 n° 354), avant 1239 (RUB I 76 n° 70 ; date : RH I 169) et 1246 (CM I 11 n° 12).

164. CM I 6 n° 9 (*Rudeger de Porta*).

encore question de biens « à l'intérieur des palissades de Mulhouse »¹⁶⁵ – faut-il comprendre que la ville n'a encore qu'une enceinte de bois ? ou que ces palissades sont un *Etter*, entourant les jardins hors les murs ?

Superficie : Himly l'estime à 33 ha – en contradiction avec son propre plan, mais peut-être à raison¹⁶⁶.

Juifs : en 1290, le roi Rudolf remet à la ville les 200 marcs d'argent qu'elle devait au Juif Salman de Neuenburg, dont il a confisqué les biens. Il n'est certes pas prouvé que Salman habitait à Mulhouse, mais à la fin du XIII^e siècle, *Robin iudeus* doit un cens à Lucelle pour sa maison dans cette ville. Les Juifs y sont persécutés en 1338 et 1349¹⁶⁷.

Synagogue attestée en 1311¹⁶⁸.

Le **cimetière juif** de Rixheim, à 5 km de Mulhouse, mentionné en 1327, était sans doute en première ligne celui des Juifs de cette ville, bien qu'il ait été qualifié récemment de « cimetière central sans rapport avec une communauté urbaine »¹⁶⁹. Car à Rixheim même, on ne trouve pas de Juifs avant le XVI^e siècle.

L'**hôpital** existe en 1316¹⁷⁰. La chapelle Sainte-Catherine, connue depuis 1314, est celle de la léproserie en 1338 et plus tard¹⁷¹.

L'**école** est fréquemment attestée à partir de 1266 ; elle passe sous le contrôle de la commune en 1297¹⁷².

Un **bain** existe dès 1264¹⁷³.

Péage : le *Schultheiß* de Mulhouse vend à la ville en 1368 le *zoll* qu'il percevait au nom de l'Empire « aux ponts et aux marchés »¹⁷⁴, mais il est bien improbable qu'il s'agisse d'un péage.

Les **foires**, selon Moeder, pourraient remonter au XII^e siècle ; mais il ne donne ni argument, ni première mention¹⁷⁵.

165. CM I 10 n° 11 (*possiones ... infra septa de Mulhusen*).

166. HIMLY, *Atlas*, 29 et 91 (où le plan, censé être au 4 000^e, est en fait à plus petite échelle). Le chiffre donné par R. KAHL, „Der Grundriß der Altstadt von M.“, in *Elsaß-Lothringisches Jahrbuch* 13.1934, 1-26, ici 8, est trop faible (24 ha) ; FEIN, 69, et ESCHER/HIRSCHMANN, II 435, proposent 30 ha.

167. CM I 88 n° 118 (1290) et 102 n° 132, rotule sans date. CM I 168 n° 197 (1338). MENTGEN 37, 235 et index.

168. AHR 10H 94/1, éd. CM I 113 n° 145 (1311) ; MOEDER, *Études*, 228 = *BMHM* 55.1936, 60. Cf. aussi AHR 10H 97/3 (XIV^e s.).

169. AHR 10H 128/3 (1327), que je comprends comme MENTGEN, 48, et non comme R. BARZEN, F. BURGARD et R. KOSCHE, « The hierarchy of medieval jewish settlements seen through jewish und non-jewish sources », in *Jewish Studies* 40.2000, 57-67, ici 63.

170. CM I 122 n° 154 (*phleger [in dem] armen spital zi Mulhusen*).

171. MOEDER, *Études*, 293 [= *BMHM* 56.1937, 61] n° 28 (1314) ; *BMHM* 55.1936, 115 n° 2 (1338). Cf. Ph. MIEG, « La léproserie de M. », in *BMHM* 55.1936, 77-120, suivi par MOEDER, *Institutions*, 149. MOEDER, *Études*, ici in *BMHM* 55. 1936, 72, la croit antérieure à 1186, mais avec un argument sans valeur.

172. *Magister Johannes, scolasticus de Mulhusen* (1266) : CM I 25-26 n° 33-34 ; in *vico solarum* en 1268 : AHR 10H 97/2 ; MOEDER, *Études*, in *BMHA* 57.1936, 51 n° 16 (1297) ; voir ci-dessus, n. 158-59.

173. CM I 15 n° 21 > Tr. II 151 n° 111 ; cf. MOEDER, *Institutions*, 140-41.

174. *Den zoll an den brugken .. an den merketen* : AM Mulhouse I 175.

175. MOEDER, *Institutions*, 241.

Grand commerce : les franchises de 1293 exemptent les marchands de Mulhouse de péage dans toutes les villes de l'Empire¹⁷⁶.

Du **marché**, Moeder pense également qu'il remonte au dernier quart du XII^e siècle, dans la logique de sa thèse sur la fondation d'une agglomération marchande par Frédéric Barberousse¹⁷⁷ ; c'est possible, d'autant plus que la halle aux draps, citée dès 1266, est au cimetière, qui est en même temps la place du marché¹⁷⁸. Mais pour des indices précis, il faut attendre la fin du XIII^e siècle : les franchises de 1293 confient à la commune le contrôle des poids et mesures, et une mesure locale apparaît en 1303 pour les grains, en 1311 pour l'argent¹⁷⁹. Un second marché, instauré en 1387 ou 1397 dans la ville haute, peu peuplée, n'a pas duré¹⁸⁰.

Halles : la *watschale* citée en 1266 est une halle aux draps, qui se trouvait au cimetière¹⁸¹ ; mais elle a été déplacée entre 1346 et 1377, sans doute à l'emplacement du *koufhus* cité depuis 1417¹⁸². Une boucherie est attestée depuis 1268¹⁸³, et une *brotschale* – halle au pain ou simple étal de boulanger ? – en 1335¹⁸⁴.

Corporations : leurs maîtres sont cités depuis 1314 et ont dès ce moment un rôle politique¹⁸⁵. Le poêle des bouchers existe en 1342, celui des tailleurs au XV^e siècle¹⁸⁶. Le nombre des corporations ne semble pas connu pour le XIV^e siècle ; il passe de sept à six avant 1449¹⁸⁷.

Évaluation : 6 points en 1250 (paroisse, commune, enceinte > 25 ha), 23 en 1300 (2 commanderies, 2 couvents mendiants, Clarisses, sceau, notaire, Juifs, école, bain, commerce, marché, 2 halles), 27 en 1350 (Tertiaires, synagogue, cimetière juif, hôpital, corporations).

176. CM I 91-92 n° 121.

177. MOEDER, *Études*, 41-44 in *BMHM* 52.1932, 47-50, est si persuadé de l'ancienneté du marché qu'il ne songe même pas à indiquer sa première mention, probablement assez tardive.

178. 1266 : voir plus bas, n. 181 ; cf. KAHL (n. 166), 10 n. 29. Sur le cimetière comme lieu de marché cf. aussi L.G. WERNER, *Topographie historique du Vieux M.*, 1949, 70.

179. CM I 92 n° 121 (1293) ; *BMHM* 56.1937, 53 n° 19 (1303) ; AHR 3G évêché de Sbg 50 (18/1A) Niederhergheim (1311).

180. MOEDER, *Institutions*, 241, avec source. Sur la faible densité du peuplement dans la ville haute, cf. WERNER, *Vieux M.* (n. 178), 146, et MOEDER, *Institutions*, 26-27 et 30.

181. AHR 10H 94/1, éd. CM I 38 n° 47 (1266) ; sur le sens du mot cf. M. MOEDER in *BMHM* 49.1929, 30-33. *Ein hus, daz etwenne die watloube waz ... in der statt zu Mulhusen uff dem kilchofe en 1377* : AHR 32H 5, éd. CM I 300 n° 316.

182. 1346 : CM I 204 n° 229 ; 1377 : n. 181 ; M. MOEDER in *BMHM* 49.1929, 27-35.

183. *De macellis, de macello carniuum* dans le rotule de Lucelle, de 1268 : AHR 10H 97/2 ; *de opacelli* [faute de lecture pour *macelli*] *banco* en 1332 : *BMHM* 55.1936, 114 ; *metzge* en 1342 : MOEDER, *Institutions*, 263. *Scampni in macello opidi* M. en 1349 : AHR 10H 94/1.

184. Inv. AM Mulhouse I 73. Rente *uf der brotschalen ze nehst der steininen sùle* en 1342 : AHR 10H 94/1, éd. CM I 177 n° 205 ; ici *schale* semble signifier « étal », et c'est ainsi que le comprend MOEDER, *Institutions*, 106 ; mais la *watschale* citée n. 181 est bien une halle. Fr. STAUB et L. TOBLER, éd., *Schweizerisches Idiotikon* 8, 1920, 530-34, traduisent *Schäl* par « halle », mais pour certains des exemples cités, « étal » conviendrait mieux. Rien dans Grimm ni Lexer.

185. *BMHM* 56.1937, 61 n° 27 (1314) ; CM I 121 n° 153 (1316) et 214 n° 239 (1347). Cf. M. MOEDER, « Recherches sur les origines des corporations de M. (1262-1314) », in *BMHM* 57.1938, 31-52 [en partie spéculatif], et « L'évolution politique des corporations de M. (1314-54) », *ibid.* 58.1939, 11-32.

186. MOEDER, *Institutions*, 263 (1342) ; AHR 10H 97/3 f° 7r (XV^e s.).

187. MOEDER, *Institutions*, 112.

Munster

Abbaye bénédictine Saint-Grégoire, fondée vers 660¹⁸⁸ ; c'est à elle que la ville doit son nom, ses armes (une façade d'église) et son identité, qui s'est forgée dans le combat séculaire de la commune contre les moines, comme p. ex. à Wissembourg et à Seltz.

Chapitre de chanoines (certainement dépendant de l'abbaye, à l'instar de Notre-Dame de Murbach) sporadiquement mentionné au XIII^e siècle¹⁸⁹.

Paroisse Saint-Léger attestée par des mentions de son pléban à partir de 1183¹⁹⁰, incorporée à l'abbaye en 1260¹⁹¹. L'église, située hors de la ville à l'E, brûle avec elle en 1354, ce qui donne à penser qu'elle n'était pas isolée¹⁹².

Commune attestée en 1287¹⁹³ par une charte à laquelle elle append son sceau¹⁹⁴. C'est une communauté de vallée, comme à Andlau et Masevaux, mais ses habitants sont appelés « bourgeois » en 1291 et 1293¹⁹⁵. Un *Stettmeister* est cité en 1328, 1351 et 1353¹⁹⁶. Le conseil siège d'abord à l'abbaye ; en 1328, l'abbé met à sa disposition une maison pour servir d'hôtel de ville (*ratstube*)¹⁹⁷. La charte de 1287 fait allusion à des franchises, dont le texte (s'il a existé) est perdu ; en 1354, Munster se voit conférer le droit de Colmar¹⁹⁸.

Centre administratif : un *Schultheiß* est attesté dès 1183, un bailli (*vogt*), qui administre aussi Turkheim et Wintzenheim, depuis 1287¹⁹⁹. Dans la première moitié du XIV^e siècle, Steinung von Münster est bailli à la fois de Munster et de Kaysersberg, mais c'est l'exception.

188. RegA 15 n° 44 ; MGH SS III 153 l. 7 et 10-17 ; HEK 876.

189. *Albertus clericus, canonicus S. Gregorii* : ASHM 2.1928, 94 ; *Joannes rector ecclesie in Meyenheim, canonicus huius monasterii* dans l'obituaire de M. éd. par E. HERZOG, *ibid.* 7.1933, 84 (sur la date de cette mention – fin XIII^e ou XIV^e s. – cf. *ibid.* 14).

190. *Thiethardus plebanus*, témoin en 1183 dans la suite de l'abbé de M. (RUB I 52 n° 38 = ZGO 106.1958, 174), est appelé *plebanus de S. Gregorio* en 1187 (*Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* 29.1908, 586). *Magister Heinrichus plebanus S. Gregorii* en 1212 (NSD X 268 n° 100 = URR I 14 n° 27) est sûrement le pléban de M., et non de Soultzmatt, comme le croit Barth (HEK 1545).

191. *Ecclesia s. Leodegarii parrochialis* : GÖSSI 194 n° 140 ; cf. AHR 1H 25/1-6 et 127/3-4.

192. ASHM 7.1933, 26 (aussi in J.L. LEMAÎTRE, *Répertoire des documents nécrologiques français*, 1980, II 973 n° 2301).

193. *Der rat und die gemeinde alle von dem vorgenanten [S. Gregorien] tal* : AHR 1H 17/1, éd. CAOU V 255 n° N335 (voir aussi N336) et ASHM 60.2006, 60.

194. *S. communitatis vallis sancti Gregorii* ; photo in ASHM 9.1935, 32 ; BEDOS 363 n° 479.

195. K. RUSER, *Die Urkunden und Akten der oberdeutschen Städtebünde vom 13. Jb. bis 1549*, II *Städte- und Landfriedenbündnisse 1347-80*, 1, 1988, 21 n° 1 (*burgern* 1291) ; MGH SS 17, 258 l. 27-28 (*cives* 1293).

196. *Wir der vogt, meister und rath zu M.* en 1328 : AHR 1H 117a f° 126v/127v (*Rotbuch*, XVI^e s., double foliotation). Inv. AHR 1H 18/3-4 (1351-53).

197. AHR 1H 117a f° 126v/127v (= inv. AM Munster GG 56 f° 37) ; J. MATTER, „Das Münsterer Rathaus“, in ASHM 4.1930, 9-20.

198. Reg. MGH Const. XI 96 n° 157, éd. in W.D. FRITZ, „Die Neuverleihung des Colmarer Stadtrechts an Kaysersberg, Münster und Türkheim im J. 1354“, in B. TÖFFER, éd., *Stadt et Städtebürgertum in der deutschen Geschichte d. 13. Jhs.*, 1976, 372-88 (tiré à part BNU M.708.975). – 1287 : voir n. 193.

199. Voir n. 190 (1183) et 193 (1287).

Secrétaire de la ville : il n'apparaît qu'au début du XV^e siècle²⁰⁰.

Enceinte : Bresch parle sans source de « fossés et un double [!] mur d'enceinte exécutés d'après les plans [!!] adoptés en 1308 ». Il a été suivi sans critique par R. Schmitt et Himly²⁰¹. Mais dès 1304, *Monasterium vallis S. Gregorii* est cité avec quatre autres *opida*²⁰² ; et en 1303, la mention de bourgeois « résidant à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville »²⁰³ semble faire référence à l'enceinte. Bien plus, la mention d'une ville (*stat*) en 1287 est presque certainement à comprendre comme « localité entourée d'une fortification maçonnée », car tel est le sens que prend le mot *stat* en Alsace dans la deuxième moitié du XIII^e siècle²⁰⁴. Pour la superficie de la ville, les indications de Himly étant contradictoires, il vaut mieux se fonder sur le plan de R. Schmitt, d'après lequel elle serait d'env. 5 ha²⁰⁵.

Juifs : en 1313, le Juif Anselm de Munster est bourgeois de Colmar²⁰⁶. Des pogroms sont attestés en 1338 et 1348/49²⁰⁷. C'est sûrement à la suite du premier que l'empereur Ludwig confère à Hanemann von Hattstatt la maison à Munster qui lui est échue du Juif Bonami²⁰⁸.

Hôpital : ses biens sont mentionnés en 1252 et 1281²⁰⁹. Le traité de 1339 entre l'abbé et la ville montre qu'il s'agit d'un hôpital abbatial, en principe réservé aux natifs du Val²¹⁰. La léproserie est mentionnée dans un obituaire de la fin du XIII^e siècle, continué au XIV^e²¹¹.

École : un écôlatre est cité en 1261²¹², et des écoliers dans une partie du traité de 1339 qui a toutes les chances d'être reprise d'un *Weistum* antérieur²¹³.

Marché : le traité de 1339 mentionne un *zoller*, qui ne lève pas un péage – lequel, en l'absence d'une route transvosgienne, serait peu probable – mais des taxes sur

200. AMC FF 351/35 (*Bechtold Heimbürg, wilent statscriber zu Münster* en 1416). Cf. J. MATTER, „Die Münsterer Stadtschreiber“, in *ASHM* 9.1935, 36-84.

201. J. BRESCH, *La vallée de M., guide du touriste*, 1871, 123 ; R. SCHMITT, « Essai d'une reconstitution topographique de M. au XVI^e s. », in *ASHM* 16.1961, 23-27 et plan h.t. [publie le dossier qu'il a réuni en vue de l'Atlas de Himly – dossier fort mince, qui ne fait aucun usage des AHR !] ; HIMLY, *Atlas*, 17 et 92. Bien entendu, l'enceinte extérieure est beaucoup plus tardive, mais je n'ai rien trouvé qui puisse la dater.

202. *Archiv für Kunde österreichischer Geschichtsquellen* 6.1851, 170 n. b.

203. *Burger ... gegessen inwendig diser stat ze Münstertal oder uswendig: Rappolsteiner Urkundenbuch (RUB)* I 183 n° 250.

204. B. METZ, « Les enceintes urbaines d'après les sources écrites en Alsace », à paraître dans Y. HENIGFELD et A. MASQUILLIER, éd., *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace*.

205. SCHMITT, *Essai* (n. 201). HIMLY, *Atlas*, 29 indique une surface de 4,2 ha, mais figure une ville d'env. 9 ha. En revanche, sur son plan prétendu au 1/4 000 (*ibid.* 92), Munster aurait une surface d'env. 3 ha ; FEIN 69 indique 7 ha, mais d'après la carte au 1/25 000.

206. X. MOSSMANN in *BMHA* 16.1893, 126-27 n° 36 ; MENTGEN 46 cite AHR 3G St Pierre 16 (D I 9).

207. SALFELD 239 et 253.

208. P. ACHT, dir., *Regesten Kaiser Ludwigs des Bayern*, 4 (*Elsaß*, éd. J. WETZEL), 1998, 83 n° 147 n. 1 ; *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins* 47.1899, 154 n° 8.

209. *ASHM* 2.1928, 112-13.

210. AD II 167 n° 980 ou (mieux) *ASHM* 60.2006, 19 l. 58 (éd. AHR 1H 17/10).

211. *Pratum iuxta domum leprosororum* : *ASHM* 7.1933, 90 ; sur la date cf. *ibid.* 14 ; HEK 879.

212. AHR 1H 35 f° 13r, éd. AD I 432 n° 594.

213. AD II 166 n° 980, ou mieux *ASHM* 60.2006, 18, l. 50.

les transactions²¹⁴, ce qui prouve l'existence d'un marché. Or le *thelonearius* attesté en 1261 avait sûrement déjà la même fonction²¹⁵. En revanche, la *Laube* n'est citée que vers 1456²¹⁶, et dans le traité de 1339, *sant Gregorien messe* et *sant Martins messe* signifient « la fête [et non la foire] de saint Grégoire et de saint Martin ».

Corporations : le traité de 1339 en évoque une (celle des bouchers ? et des tanneurs et cordonniers ??)²¹⁷, mais on n'en trouve plus mention par la suite²¹⁸.

Évaluation : 3 points en 1200 (abbaye, paroisse), 4 en 1250 (hôpital), 12 en 1300 (chapitre, commune, sceau, centre adm., enceinte, école, marché), 14 en 1350 (Juifs, corporation).

Neuwiller

Abbaye bénédictine Saints-Pierre-et-Paul fondée avant 740²¹⁹.

Chapitre de chanoines séculiers Saint-Adelphe fondé avant 1147²²⁰.

Paroisse : la première mention d'un *parrochianus* ou *plebanus sacerdos* (à Saint-Adelphe, d'après le contexte) est de 1162²²¹. Selon Barth, Saint-Adelphe serait devenu paroisse « vers 1100 » [?], succédant à une première et « précoce » église paroissiale Saint-Jean-Baptiste²²².

Pèlerinage à Saint-Adelphe attesté pour la 1^{re} moitié du IX^e siècle, mais avec un rayonnement exclusivement régional²²³, et qui aurait duré jusqu'en 1622 au moins²²⁴. Burg considère le reliquaire de la fin du XIII^e siècle comme preuve de la prospérité du pèlerinage à cette époque, et croit sans raison valable qu'il décline au XIV^e siècle²²⁵.

214. AD II 165 n° 980, ou mieux *ASHM* 60.2006, 16, l. 27-29.

215. Bibl. Mun. Colmar, Ms. 122 f°1v ; vidimus : AHR 1H 35 f° 13r, éd. AD I 432 n° 594.

216. AHR 1H 35 f° 50r.

217. AD II 165 n° 980, ou mieux *ASHM* 60.2006, 16, l. 30-31. Ce sont les mêmes métiers qu'on trouve dans l'une des deux premières corporations de Masevaux, autre ville d'éleveurs.

218. A. SCHERLEN, *Perles d'Alsace* (éd. allemande) I, 1926, 51.

219. RegA 51 n° 109 ; HEK 914 ; Chr. WILSDORF, « Remarques sur la première vie de saint Adelphe de Metz et le pèlerinage de N. », in *RA* 119.1993, 31-41, ici 40.

220. AD I 235 n° 282.

221. AD I 250 n° 303, qui fait allusion à une *matrix ecclesia parochialis* apparemment distincte de Saint-Adelphe. HEK 919 date la fondation de l'église paroissiale vers 1100, d'après A.M. BURG, „Das St. Adelphi-Stift zu N. unter Bischof Berthold v. Buchegg (1328-53)”, in *AEKG* 12.1937, 57-71, ici 57-58, dont les hypothèses reposent sur des bases fausses : l'introduction de la réforme de Hirsau à Neuwiller en 1090 est une invention de Tritheim, cf. M. TISCHLER, „Die Gorzer Reform in N.», in *AEA* 51.1994, 69-96, ici 74-75.

222. HEK 919 ; PFLEGER, *Pfarrei* (n. 43), 25, cite en ce sens des recherches « à paraître » de K. Stenzel, qui n'ont pas été publiées à ma connaissance.

223. *MGH SS* XVI/1, 294-96. Cf. G. WEILL, « Le rayonnement d'un pèlerinage alsacien au IX^e s. : Saint-Adelphe de N. », in *RA* 96.1957, 133-40, et WILSDORF, *Remarques* (n. 219).

224. Jos. LEVY, *Die Wallfahrten der Heiligen im Elsaß*, 1926, 49-50.

225. BURG, *Adelphi-Stift* (n. 221), 69. Sur ce reliquaire (aujourd'hui à l'abbatiale), cf. R. WILL in *AEKG* 16.1943, 402-05, qui le date vers 1280.

Commune : l'existence de son sceau (ci-dessous) prouve qu'elle existe dès 1299 ; ses différents organes apparaissent en 1321²²⁶. L'empereur Ludwig lui confère en 1337 les franchises de Haguenuau²²⁷. Un *Stettmeister* apparaît en 1444 et 1445²²⁸.

Sceau : « les bourgeois de Neuwiller » scellent une charte en 1299²²⁹.

Centre administratif : en 1289, les franchises de Diemeringen prévoient des amendes « conformes au droit de Neuwiller, car c'est là qu'ils vont en appel »²³⁰. C'est pour l'instant le seul témoignage connu du rayonnement de la cour et du droit de Neuwiller. Ce dernier est inconnu, il a dû être oblitéré par celui de Haguenuau conféré à Neuwiller en 1337.

Un *Waltherus advocatus* [de Neuwiller ?] est mentionné en 1247, mais aucun autre bailli n'est connu avant Wolperlin (1380-95)²³¹.

Un **notaire** apparaît en 1313, un secrétaire de la ville en 1327 et 1343. L'échevinage de Neuwiller fonctionne au moins depuis 1426²³².

Le **château** des Lichtenberg est attesté depuis 1361²³³.

Enceinte : Neuwiller est qualifié d'*opidum* depuis 1260²³⁴. En 1321, l'abbé s'engage à fournir du bois aux bourgeois pour les fortifications²³⁵. L'autorisation de fortifier Neuwiller, accordée par l'empereur Ludwig à Johann von Lichtenberg en 13[30]²³⁶, est en tout cas rétrospective. La **superficie** *intra muros*, que Himly évalue à 14 ha, semble ne dépasser que de très peu les 10 ha.

226. Le *scultetus*, le *tribunus* [= *Heimburge*] et 10 *judices et jurati* représentent les *cives* ou *burgenses* de N., in *presentia meliorum et potiorum et quam plurimum universitatis ipsius opidi personarum, per quas dicti oppidi universitas gubernatur* : ABR G 5655 f° A24v, G 5479/1 (copies).

227. WINKELMANN, *Acta* (n. 147), II, 1885, 361-62 n° 586 ; LU I 457 (mentionne le Conseil de N.) ; *Regg. Ludwigs* (n. 208), IV 77 n° 136, cf. *ibid.* II 101 n° 138.

228. LU III 2940 ; ABR G 5655 f° B92r.

229. ABR G 5655 f° A65v (mention : AI II 223) ; pour une empreinte conservée, voir ABR G 5351/8 (1336) et BEDOS 376 n° 500 (1386).

230. *Also do ze Nuwilre re[ht ist ?], wan es ir oberste hofist* : CAOU V 297-98 n° N402 in *Pays d'Alsace* 105, 1978/4, 15 ; commentaire de H.W. HERRMANN *ibid.* 16. Le terme d'*oberhof*, dans ce contexte, pourrait faire supposer que l'abbaye de N. ait eu une cour domaniale à Diemeringen ; le fait que l'église de Diemeringen soit dédiée aux saints Pierre et Paul (HEK 275) est compatible avec cette hypothèse, mais elle reste bien fragile, faute d'autres indices en ce sens ; en particulier, cette localité manque dans la confirmation des biens de N. en 1178 (AD I 265 n° 321). – Rien dans le coutumier de N. (GRIMM I 753-57).

231. ABR G 5377/2 (1247) ; LU I 1315 (1380) ; AMS 2OND 136/11 C (1395).

232. *Domus magistri Johannis notarii* à N. en 1313 : ABR G 5655 f° A76v. *Conrat der stette schriber von Nuwilre* en 1327 (*Inv. des chartes du musée de Bouxwiller*, 568) et 1343 (ABR G 5655 f° A45r ; inv. ABR G 5377/5). Inv. ABR G 5345/5 (1426).

233. LU I 904 ; cf. AlsMun 10, 1995, 6 et J.M. RUDRAUF, « Le château médiéval de N., son origine, sa localisation et ses vestiges », in *Pays d'Alsace* 210, 2005/1, 157-66. En 1356, Simund von Lichtenberg a une *curia* à N., à côté de Saint-Adelphé (StAD B2/438 ; LU I 791).

234. Les Lichtenberg s'emparent de l'*opidum quod ante ipsum claustrum situm est* en 1260 [mais ne détruisent pas l'enceinte !] : MGH SS 25, 339. *Villa seu oppidum* en 1307 : ZGO 14.1862, 63. In *opido Novillarensi* en 1324 : AMS 2OND 136/1 C. *Oppidum Novillarensis* en 1327 : ZGO 14.1862, 75.

235. *Cum cives oppidum duxerint ... solidare et munimen impendere eidem ... ad pontes, portas, et in vulgari serras ac trabes turrium lapidearum dicti oppidi* : ABR G 5655 f° A24v, G 5479/1 (copies ; mention : AI II 223).

236. 1316 est une faute de la copie du XVI^e s. : ABR E 2031 f° 1 ; elle est corrigée dans l'éd. de Th. MOMMSEN in *Neues Archiv* 50.1935, 412 n° 31, et dans LU I 370.

Juifs : en 1322, l'empereur Ludwig engage à un chevalier le Juif Joseph de Neuwiller²³⁷. Pogrom en 1348/49.

La **synagogue** apparaît en 1335²³⁸.

Hôpital : en 1256, les Lichtenberg donnent à l'abbaye une rente de vingt quartaux de grain, dont cinq pour son hôpital²³⁹. L'existence de l'hôpital bourgeois affirmée par Himly²⁴⁰ n'est nullement prouvée : parmi les mentions qu'il en allègue, il n'y en a aucune dont on puisse exclure qu'elle se rapporte à l'hôpital monastique.

École : Saint-Adelphe a un écolâtre en 1278 et 1324²⁴¹.

Bain attesté en 1342 et 1344²⁴².

Péage : le roi Wenzel concède à Johann von Lichtenberg en 1381 un péage de 2 fl par foudre de vin à Neuwiller et Weiterswiller (sur la *Lampartische StraÙe* de Flandre en Italie)²⁴³.

Marché : la rue du marché est citée en 1321 et 1349, le marché lui-même en 1335 et 1344, un marché au fromage en 1480²⁴⁴.

Halles : une boucherie est attestée depuis 1330²⁴⁵, une halle au lait (?) en 1354 (?) et 1409²⁴⁶.

Évaluation : 3 points en 1150 (abbaye, chapitre), 4 en 1200 (paroisse), 5 en 1250 (hôpital), 11 en 1300 (commune, sceau, enceinte > 10 ha, école), 17 en 1350 (notaire, Juifs, synagogue, bain, marché, halle).

237. H. BANS, *Die Register der Kanzlei Ludwigs des Bayern*, I, 1971, 112 n° 111 (1322). Autres mentions de Juifs à N. en 1335 (ABR G 5655 f° A12v) et 1336 (*ElsaÙ-Lothringisches Jahrbuch* 20.1942, 66 n° 6, LU I 432). SALFELD 253. Cf. A.M. HAARSCHER, *Les Juifs du comté de Hanau-Lichtenberg entre le XIV^e s. et la fin de l'Ancien Régime*, 1997, 37.

238. Les Juifs de N. doivent un *cens von ire schullen, die do gelegen ist zu Nuwilr in der stat gegen Harreres hus an Reinfirte* : ABR G 5655 f° A12v. Cf. HAARSCHER (n. 237), 38.

239. *Ad elemosinam hospitali cedent* : ABR G 5655 f° B64v (l'exp. doit être sous G 5401/1). Donation confirmée *usibus hospitalis dicti monasterii* en 1269 : ABR G 5344, éd. AD I 466 n° 661 ; LU I 53.

240. HIMLY, *AH*, 158.

241. ZGO 15.1863, 397 n° 33 (1278) et 54.1900, 194 (1324). Maison „neben der Schule” en 1422 : L.A. KIEFER, *Pfarrbuch der Grafschaft Hanau-Lichtenberg*, 1890, 280, sans source. École du couvent en 1426 : L. WALTER in *BMHA* 18.1897, 267 cite ABR G 5345/5. „Herr Niklaus, Schulmeister zu N.” en 1462 : LU III 3899.

242. *Estuarium ... in Kallegasse*, appelé *Mulichs badestube* en 1415 : ABR G 5655 f° A82-84.

243. ABR C 282/66 ; LU II 1362.

244. *Fritscho in Marckgasse parmi les jurati* de N. en 1321 : ABR G 5655 f° A24v (en alémanique, le mot *Markt* peut perdre son t) ; maison *am merckete* en 1335 : *ibid.* f° A10v ; in *Marckgasse* en 1349 : *ibid.* f° A90v ; in *foro dicti oppidi* en 1344 : *ibid.* f° A5v et A69r. Maison *am Käsmarkt* en 1480 : inv. ABR G 5364/20. Mention du marché, du change et des *zoller* de l'abbé dans le coutumier de N., tardivement rédigé, mais aux clauses anciennes : GRIMM I 753-57, ici 753 et 756.

245. *Super maccello superiori carnificum* en 1330 : ABR G 5655 f° A 27. Maison *ex opposito macellorum am merckete* en 1335 : *ibid.* f° A10v. In *oppido Nuwilre inter maccella* en 1392 : ABR G 5375, charte mutilée servant de reliure au censier du camérier de N. Le pluriel *macella* semble ici désigner des étales de boucher, mais le *macellum* de 1330 est plus que cela, puisqu'il sert à plusieurs bouchers. – Maison *gegen der metzigen über ... stosset vorn zu uff die allmende strasse gegen der louben und fleischbencken über* en 1457 : ABR G 5655 f° C60r-v (suggère que la *loubé* n'est pas seulement une *Gerichts-*, mais aussi une *Verkaufslaubé*).

246. 1354 : HIMLY, *Atlas*, 94, sans source ; *ein orthus an der milchloben* (ou *milth-*, avec un tilde sur le *th* ou *ch*) en 1409 : ABR E 1987/6 ; mon hésitation vient de ce qu'aucune autre ville d'Alsace ne semble avoir une *Milchlaube*.

Obernai

Un **couvent** d'Augustines, apparu en 1231, est soumis aux Dominicains en 1246, après quoi, comme à Molsheim, on n'en entend plus parler jusqu'en 1436, date à laquelle il est déjà abandonné ; on apprend alors qu'il était voisin du reclusoir de Saint-Nicolas *uff Gruf*²⁴⁷. Ce dernier en aurait-il pris la succession ? Situé hors de la ville au SE, il apparaît en 1326, compte sept recluses en 1377 et est fermé en 1398²⁴⁸. Un béguinage (*Luckersgotzhus*) est fondé en ville avant 1336²⁴⁹.

Église paroissiale : bien qu'elle ne soit mentionnée qu'au XIII^e siècle (expressément en 1297, implicitement en 1240 par la présence de son patron sur le premier sceau de la ville), Gyss a raison de la mettre en rapport avec la *curia publica* des ducs d'Alsace, le futur *Selhof*²⁵⁰. Elle est comme lui *extra muros*, ce qui explique la construction *intra muros* d'une chapelle Notre-Dame, la future *Kapellkirche*, dont la première mention est de 1285²⁵¹. Avant sa destruction en 1867, l'église paroissiale était romane (troisième quart du XII^e siècle ?) ; elle avait une crypte et probablement trois nefs²⁵².

À 500 m à l'Ouest de la ville, une église Saint-Jean-Baptiste, paroissiale en 1371 et sans doute bien avant, connue depuis 1251 sous le nom d'*Oberkirche*, remonte au moins au XI^e siècle²⁵³. C'est celle d'un habitat dit Oberlinden, attesté depuis 1202, et qui, au Moyen Âge, semble avoir toujours fait partie du ban d'Obernai²⁵⁴.

Commune : sa première manifestation est de sceller, en 1240, un arbitrage concernant celle de Rosheim²⁵⁵. En 1276, elle est représentée par un *Schultheiß*, deux *heimbürgen*

247. AMS 1AST HE II 1 (1231), I 46-47 et 50-51 (1246), I 238 (1436) ; AD I 389 n° 510 (124[6] ; A. HESSEL, éd., *Elsässische Urkunden vornehmlich des 13. Jhs.*, 1915, 13 n° 11 (1246) ; ces sources sont citées par M. BARTH, „Beiträge zur Geschichte von Oberehnheim, I, Zwei Frauenklöster in O. im Mittelalter“, in *ADBO* 3.1969, 108-12, ici 108-09 (trad. fr. in *Obernai* 1977, 333-37, ici 333-34). La localisation du reclusoir est donnée par le lieu-dit *in der Glos* [= *Close = Klaus*] du plan cadastral de 1812, au SW du *Creutzthor* (anc. *Grüfstor*, sur la route de Sélestat) – merci à Christine Muller, archiviste d'Obernai.

248. *Swester Grede in der closen ze Ehenheim* en 1326 (AMS 1AH 4169), *die meisterin und die swester gemeinliche in der closen zu sant Nicholause zu Grüz bi Ehenheim* en 1327 (*ibid.* 4181) ; AMS 1AST HE I 228 (1398). Gyss I 196-98 cite AMS 1AH [4167-88] ; Ch. SCHMIDT in *BMHA* 9.1876, 210 ; BARTH, *Beiträge* (n. précédente), 110-12 (trad. fr. in *Obernai* 1977, 335-37), cite AMS 1AST HE.

249. Gyss I 202-03 y voit sans doute à tort une institution hospitalière (voir plus bas) ; les béguines qui, selon lui, auraient soigné les lépreux du XIV^e au XVII^e s. (Gyss I 202, 468 ; II 62, 316) sont tout aussi sujettes à caution.

250. Gyss I 23-27 ; HEK 976. J. Ph. MEYER, « Notes sur l'ancienne église romane d'O. », in *ADBO* 16.1982, 7-23 (historique détaillé p. 7-16).

251. *Die kapelle, d[i]e nuwelingen zue Ehenheim ist gemacht* : AMO DD 10/1, éd. CAOU II 120 n° 728 > AD II 32-33 n° 747.

252. MEYER, *Église romane* (n. 250), 18-23.

253. J. Ph. MEYER, L'église romane de Balbronn, in *ASHAM* 2005, 63-76, ici 74 (XI^e s.) ; AMS 1AH 7796 (*ecclesia que ... Obirchirchin dicitur* en 1251) ; *AEA* NS 2.1948, 84 (1371).

254. X. OHRESSER, « L'église Saint-Jean-Baptiste d'Oberlinden, dite Oberkirch », in *Obernai* 1977, 377-78, semble supposer qu'Oberlinden a d'abord eu son propre ban, mais n'en donne aucune preuve et ne cite aucune source.

255. *Sigillis ... universitatis de Ehenheim* : Al. MEISTER, *Die Hohenstaufen im Elsaß*, 1890, 115 n° 1 ; *universitas civium* en 1242 : *SUB* I 213 n° 278.

et 12 hommes sans titre, en 1299 par 13 jurés (dont 4 chevaliers), en 1312 par le *Schultheiß*, le *Heimbürge* et les *potiores universitatis*²⁵⁶. Le Conseil apparaît en 1327, et le [*Bürger*]meister dès 1330 ; en 1350, six *meister* sont élus pour dix ans²⁵⁷.

Sceau attesté depuis 1240²⁵⁸.

Centre administratif : Gyss suppose avec quelque vraisemblance que le *Selhof* – cour de l'abbaye de Hohenburg, incluant l'église paroissiale et la justice sur les nobles – lui été a donnée par le duc Eticho, et qu'il s'agit donc à l'origine d'un fisc royal²⁵⁹. Au XII^e siècle, les Hohenstaufen, avoués de Hohenburg, ne font à Obernai que deux séjours bien attestés, en 1178 et 1196²⁶⁰ ; c'est assez pour supposer qu'ils se sont approprié le *Selhof*, mais non pour admettre qu'ils ont eu un château à Obernai. Toutefois, la localité était un centre de leur administration, puisqu'on y trouve de nombreux ministériaux d'Empire et qu'elle figure dans le *Reichssteuerverzeichnis* de 1241 pour un montant élevé. Rudolf von Habsburg séjourne encore à Obernai en 1281, 1282 et 1285²⁶¹.

Notaire : *Otto notarius de Ehenheim* est témoin en 1240, mais un secrétaire de la ville n'est connu que depuis 1381²⁶².

Le **château** d'Obernai n'a pas vraiment été inventé par Gyss²⁶³, mais c'est lui qui a donné une apparence de plausibilité à un ensemble disparate de traditions locales, de sources tardives²⁶⁴ et de vestiges peu probants, en les reliant à de très rares séjours royaux (ci-dessus), et à des fiefs « castraux » destinés (certains explicitement) à la défense de la ville²⁶⁵. Au total, l'existence de ce château reste à prouver.

256. 1276 : *SUB* III 26 n° 76 ; 1299 : *ZGO* 7.1856, 191 n° 18 = *CAOU* IV n° 3206 ; 1312 : *ARA* 2J 644/26 (copie), éd. *AD* I 100-01 n° 864.

257. *AMS* 1AH 4181 (*der rat und die burger* en 1327) ; *MGH* Const. VI/1, 626 n° 737 (*den meister, den rat ...* en 1330) ; Gyss I 176 (1330) et 177 (1350).

258. *ABR* G 2927/2, éd. MEISTER (n. 255), 115 n° 1 ; photo in *ADBO* 3.1969, 80 ; cf. Chr. MULLER, « Les sceaux d'O. », in *ADBO* 32.1998, 97-109. *BEDOS* 382-83 n° 507-08.

259. Gyss I 9-27.

260. 1178 : *MGH* DD X/3, 319-23 n° 767-69 ; 1196 : *RI* VI/3, 524-27. Gyss I 42 et 47 suppose sans preuve un séjour de Friedrich I^{er} en 1153. Critique insuffisante dans MEISTER (n. 255), 52-53. J. BRAUN, « Aux origines d'O. », in *ADBO* 1.1967, 29-34, ici 34, invente d'autres séjours en 1152, 1180, 1181, 1195 ; dans *Obernai* 1977, 23, il ne maintient que celui de 1180, qui est encore de trop.

261. Gyss I 45-46, 68-70, 73-78 ; K. BOSL, *Die Reichsministerialität der Salier und Staufer*, 1950, I 207. *Curia Ehenheim, ... quia curia publica ducis dicebatur et sedes judicialis ducis inibi erat ab antiquitate* dans le faux testament de sainte Odile (*AD* I 28 n° 24, 1^{er} tiers du XIII^e s. ; cf. *ZGO* 91.1939, 113-18). *MGH* Const. III 3 § 33 (*de Einheim* 150 *marce* en 1241). *RI* VI/1, 1401, 1732a (d'après *AD* II 25 n° 732 : séance de justice), 1897.

262. MEISTER (n. 255), 115 n° 1 (1240) ; cf. *ibid.* 116 n° 4 (le notaire royal Rüdiger renonce à la cure d'Ottrott en 1242) ; Gyss I, tableau II h.t. (1381).

263. *AI* II 403 ; J.M. Gyss, « Le château impérial des Hohenstaufen à O. », in *BMHA* II/3.1685, 152-62 ; Gyss, I 41-46.

264. *KÖNIGSHOFEN* I 446 (destruction douteuse en 1246, uniquement selon la version B de la chronique) ; SPECKLIN, Coll., 121 (= *BMHA* 13.1888, 277) n° 1008 (destruction improbable en 1266) ; cf. *RBS* II 1831 ; *ABR* C 295/5 (*hoffstatt, die man nennet die purgk* en 1398) ; *AI* II 403 (1466).

265. *AMS* CH 247, éd. *AD* II 19 n° 720 (*apud Ehenheim* en 1280) ; *MGH* Const. IV/2, 1009 n° 975 (*apud oppidum Obernehenheim* en 1313).

Enceinte : en 1262, « Obernai n'est pas encore protégé par un mur », mais celui-ci existe en 1283²⁶⁶. En 1292, le prix d'un communal vendu par la ville sert à financer l'enceinte extérieure²⁶⁷, qui est par conséquent beaucoup plus précoce ici qu'ailleurs. Aussi bien l'hôpital, qui en 1314 doit être construit *infra muros*, est-il vers le milieu du XIV^e siècle décrit comme « situé entre les enceintes près du *Selhof* »²⁶⁸, ce qui correspond à l'emplacement qu'il occupe encore de nos jours. Himly indique une **superficie** de 27 ha, qui inclut l'enceinte extérieure, la *Merzgasse* (faubourg W) et au N le *Selhof*, tous deux fortifiés au XV^e siècle ; si on les exclut, il reste au maximum 11-12 ha à l'intérieur de la première enceinte (13 selon Fein), et 14-15 à l'intérieur de la seconde, du moins si l'on suppose correcte l'échelle du plan de Himly²⁶⁹.

Juifs : en 1215, donc bien avant qu'Obernai ait une enceinte de pierre, on y trouve des Juifs, auprès desquels le couvent de Saint-Léonard est endetté. En 1339, la ville a une amende à payer au sujet des Juifs ; elle leur a fait des torts non précisés en ou avant 1347, et un pogrom a lieu en 1349 ; mais des Juifs habitent à nouveau à Obernai à partir de 1380²⁷⁰.

Synagogue : un cens est dû *von der judenschule* vers le milieu du XIV^e siècle ; mais en 1391, c'est sur l'ancienne synagogue qu'un chrétien vend une rente²⁷¹.

L'**hôpital** est fondé en 1314, sa prébende saint Erhard en 1319 ; il a un maître en 1339²⁷².

École : à part deux mentions non datées dans le nécrologe de la paroisse, elle n'apparaît qu'au XV^e siècle²⁷³.

266. 1262 : MGH SS 17, 112 l. 48 ; *ringmur* en 1283 : ABR G 114/4, éd. CAO V 172-73 n° N226. *Extra muros Ehenheim superioris in der Merzegassen* en 1284 : AMS 1AH 4137/1.

267. Inv. ARA 4J 36/1 (exp.) et 2J 646/9bis (copie XVIII^e s.). AI II 402, Gyss I 103 (cf. I 100) et J. BRAUN, « Les fortifications d'O. », in *ADBO* 4.1970, 67-88, repris in *Obernai*, 1977, 67-92, ici 67, datent la 2^e enceinte de 1298, sans argument sérieux.

268. AD II 114 n° 893 (1314) ; Gyss I 199-200 (1315) et 202 n. 1 (*zwischen den ringmuren bi dem Selehofe nebet dem graben*, mil. XIV^e s.).

269. FEIN 69 ; HIMLY, *Atlas*, 29 et 97. *Obernai*, 1977, 37, signale qu'un géomètre a calculé une surface de 12,4 ha pour « la vieille ville sans le faubourg », mais sans préciser si c'est à l'intérieur de la 1^{re} ou de la 2^e enceinte. Pour cette dernière, ESCHER/HIRSCHMANN, II 470, indiquent env. 17 ha.

270. 1215 : AD I 330 n° 401. 1339 : Gyss I 179 (participation aux menées d'Armleder ?) ; 1347 : inv. AMO AA 6 ; MGH Const. VIII 367 n° 317 et 438 n° 394 ; cf. MENTGEN 361-63 ; 1349 : SALFELD 253 (corrigé par MENTGEN 44 n. 132) et 283. Cf. aussi MENTGEN 255-56.

271. Mil. XIV^e s. : *ADBO* 22.1988, 132 n. 26 ; *curia ... qui olim erat synagoga iudeorum in vico dicto Smulhosengasse* (??) en 1391 : AMS 1AH 1215 f° 323r.

272. Donation *ad usus pauperum infirmorum in synodochio seu hospitali instaurando infra muros* en 1314 : AMO GG 45, éd. AD II 114 n° 893 ; Gyss I 199. 1319 : Gyss I 201 [d'ap. AMO GG 46] ; *magister hospitalis* en 1339 : AMS VIII 188 f° 20v. ESCHER/HIRSCHMANN, II 470, indiquent en outre une *Elendenherberge* du début du XIV^e s. Ils pensent certainement au *Luckersgotzhus* (ci-dessus, n. 249), que Gyss I 202-03, suivi par J. BRAUN in *Obernai* 1977, 367, semble interpréter ainsi, sur la foi d'une charte qu'il ne date pas, et qui cite *die schwestern und alle, die in demselben gotzhuse die herberge durch Got nemen*. Ce n'est pas une preuve suffisante ; à mon sens, cette maison est un simple béguinage, dont l'existence ne semble d'ailleurs plus attestée après 1336.

273. J.M. Gyss, „Ein altes Seelbuch“ [AMO GG 14, XIIIe-XVe s.], in *Ecclesiasticum Argentinense* 11.1892, *archiv. Beilage*, 122-24 et 126-31, ici 123 et 128 ; Gyss I 259 ; J. KNEPPER, *Das Schul- und Unterrichtswesen im Elsaß von den Anfängen bis gegen d.J. 1530*, 1905, 256-57.

Bains : une rente est vendue sur leur parcelle en 1323 ; les statuts municipaux (du milieu plutôt que de la fin ?) du XIV^e siècle évoquent la *nider badestube*, ce qui prouve qu'il en existe une autre²⁷⁴.

Halles : la *Laube* attestée depuis 1330 sert au tribunal. La boucherie est citée en 1397, et c'est sans date que Gyss évoque un *Kaufhaus*²⁷⁵.

Draperie : en 1390, les tisserands d'Obernai – dont c'est la première mention – adhèrent à un accord entre ceux de Strasbourg, Haguenau et Saverne; mais leur règlement de 1391 se réfère à la longue tradition du métier²⁷⁶, sans qu'on puisse affirmer qu'il jouait déjà un rôle en 1350.

Marché : le roi Albrecht privilégie en 1301 un marché qui selon toute apparence existait déjà (le jeudi)²⁷⁷.

Corporations : leurs maîtres, dont le nombre n'est pas précisé, ont un rôle politique à partir de 1348²⁷⁸. Il y aurait neuf *Zunftmeister* au début du XV^e siècle, et au moins cinq poêles de corporations au XV^e siècle.

Évaluation : 8 points en 1250 (paroisse, couvent de femmes, commune, sceau, centre adm., notaire, Juifs), 11 en 1300 (enceinte > 10 ha, marché), 15 en 1350 (synagogue, hôpital, bain, corporations).

Rhinau

Collégiale : celle de Honau est transférée à Rhinau en 1290, puis à Strasbourg (Saint-Pierre-le-Vieux) en 1398, dans les deux cas à la suite d'inondations du Rhin²⁷⁹.

Commanderie Saint-Jean attestée en 1264, incorporée à celle de Dorlisheim vers le milieu du XIV^e siècle²⁸⁰.

Reclusoir attesté en 1328 et 1371, sans doute identique à la *samenunge* mentionnée en 1362²⁸¹.

274. *Hoffestette, do die badestube uffē stot* en 1323 : Chr. MULLER, « Les anciens bains d'O. », in *ADBO* 15.1981, 39-51, ici 39, cite ABR G 1230/4 (que d'autres attribuent faussement à Rosheim : *ASHAM* 1969, 93 et *AEA* 34.1970, 63) et pour le milieu XIV^e s. AMO BB 13 (daté fin XIV^e s. in *ADBO* 31.1997, 102, mais sans doute plus proche du milieu du siècle, à en juger par les rares dates figurant dans l'inventaire).

275. 1330 : *MGH Const.* VI/1, 711 n° 850 (extrait : Gyss I 114 n. 1) ; *Fleischbank unter der Metzsig* en 1397 : Gyss I 155 ; cf. aussi *ADBO* 31.1997, 102 (*metzig* fin XIV^e s.). *Kaufhaus* : Gyss II 78.

276. *SUB VI 308 n° 588* = G. SCHMOLLER, *Die Straßburger Tucher- und Weberzunft*, 1879, 13 n° 15 (1390) ; SCHMOLLER 342-43 n° 206 (1391) ; les deux chartes parlent d'un *antwerck*, non d'une *zunft*.

277. WINKELMANN, *Acta* (n. 147), II, 1885, 199 n° 288 = Gyss I 107.

278. *Consules, magistri artificum dicti zunftmeister totaque universitas* : Gyss I 149 et 176-77. Cf. *ibid.* 180 : les «plébéiens», entendons les métiers, entrent au Conseil en 1339.

279. RBS II 2289 (1290) ; ABR G 1510 (1398) ; HEK 116-18 et 1343-44.

280. RBS II 1769 (1264) ; en 1371, elle a encore un sceau, mais apparemment plus de commandeur : *SUB V 722 n° 934*. Cf. N. BUCHHEIT, « La commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Rh. (milieu XIII^e - milieu XIV^e s.) », in *Annuaire de la soc. d'hist. des 4 Cantons* 20.2002, 77-90.

281. *SUB III 367 n° 1216* (1328) ; *AEA* 2.1948, 90 (1371).

Maisons de quête (*Herbergen*) : les Franciscains de Sélestat, en 1295 et 1365, et les Dominicains de la même ville, en 1391 et 1365, en avaient une à Rhinau²⁸².

Paroisse attestée en 1265 par une mention de son pléban²⁸³.

Commune : mentionnée vers 1261/63, elle a un conseil en 1267²⁸⁴, et un sceau dès les années 1260²⁸⁵.

Centre administratif : le bailli cité de 1283 à 1301 n'a pas forcément un rayon d'action plus étendu que la commune²⁸⁶, et par la suite son titre ne reparait qu'au XV^e siècle.

Château : il apparaît en 1236 et vers 1345²⁸⁷. Il a disparu au XV^e siècle, époque à laquelle toutes les mentions d'un *sloß Rinowe* désignent la ville.

Enceinte : Rhinau est appelé *oppidum* depuis 1219 et *civitas* depuis 1223. L'enceinte est mentionnée en 1284, un faubourg en 1371²⁸⁸. Sa superficie est impossible à estimer, la ville médiévale ayant été emportée par le Rhin.

Juifs : une maison de pierre à Rhinau est vendue au Juif Samuel en 1294 ; en 1308, Heinrich VII cède à l'évêque de Strasbourg les Juifs de Rhinau et de Molsheim²⁸⁹.

Hôpital : qu'une indulgence soit accordée à « l'hôpital Saint-Jean de Rhinau » en 1264 est en soi peu probant, de même que des mentions de biens de l'hôpital du lieu en 1282-83²⁹⁰ : il pourrait s'agir de dénominations conventionnelles pour la commanderie de Saint-Jean. Mais en 1278, Conrad Tanz lègue quatre lits « à l'hôpital de Rhinau »²⁹¹ : cette fois, la nature du legs ne laisse pas de doute. Or, en 1345, une lettre d'indulgence est accordée « à l'hôpital nouvellement fondé de la ville de Rhinau »²⁹² ; son initiale enluminée figure saint Barthélémy – à qui, en 1501, est dédiée la chapelle de l'hôpital bourgeois de Rhinau²⁹³. La ville a donc eu deux

282. RBS II 2375 (1295) ; AMS VIII 188 f° 58r (1365) ; petit cartulaire de Saint-Pierre-le-Vieux à la fin de la liasse ABR G 1510, f° 37v (1391).

283. A. KOCHER, éd., *Solothurnisches Urkundenbuch*, II, 1971, 142 n° 229 (*plebanus*) ; RBS II 1790. HEK 1115-18.

284. *Universitas civium* vers 1261/63 : SUB I 413 n° 543 ; *consules* en 1267 : SUB II 8 n° 13 ; *universitas opidi Rynouwe* en 1290 : RBS II 2289 ; *der rat von Rinowe* en 1301 (AMS 1AH 854 f° 137r) et 1304 (AMS 1OND 5 f° 221r).

285. AMS CH 144 et 193, éd. SUB I 413 n° 543 et II 8 n° 13 ; WITTMER, *Inventaire* (n. 85) n° 161 et 247. BEDOS 432 n° 575.

286. CAOU V 196 n° N239 (1283) ; *voget Gosse* témoin après le *Schultheiß* de Rh. en 1301 : AMS 1AH 854 f° 136v.

287. *Castra Bernstein, Girbaden, Tagsburg et Rinowe* en 1236 : RBS II 1043 ; *de ortis et areis sitis circa castrum Rinowe in der Sneckenowe* v. 1345 : ABR G 377 f° 31r, cf. aussi f° 32r.

288. RBS II 845 (1219) et 886 (1223) ; *murum civitatis* en 1284 : AMS 1AH 854 f° 139r ; *suburbium* en 1371 : AEA 2.1948, 90.

289. AMS 2OND 168/1 C (1294) ; MGH Constit. IV 232 n° 263a-b (1308).

290. *Hospitale s. Johannis in R.* en 1264 : RBS II 1769 ; StAd F 26/223 (1282, copie de 1660) ; CAOU V 175 n° N230 (1283).

291. SUB III 38 n° 108.

292. *hospitale de novo fundatum de oppido Rinowe Arg. dioc.* : E. KARLESKIND, in AEGK 10.1935, 415-16 (citant les AM de Rh., qui ont péri en 1945 ; trad. all. de 1626 : ABR G 1864), y voit l'hôpital Saint-Jean, mais celui-ci n'est plus « nouveau » à cette date.

293. HEK 1116 ; cf. HIMLY, AH, I 202-08.

hôpitaux successifs, et le premier, bien que cela ne soit pas dans leurs habitudes, a sans doute été tenu par les chevaliers de Saint-Jean²⁹⁴.

École : ses maîtres sont cités en 1275 et 1301²⁹⁵. Par ailleurs, le chapitre Saint-Michel a un écolâtre ; le premier connu est déjà mort en 1301²⁹⁶.

Un **bain** est cité en 1324, une rente sur le bain du bailli † Gosse en 1328, un « nouveau bain » en 1383²⁹⁷.

Péage : vers 1345, l'*Ungeld* est baillé pour 50 lb., l'office de *Schultheiß* et le *theloneum* pour 18 lb.²⁹⁸ ; ce dernier semble donc être une taxe sur les transactions du marché. Mais lorsqu'en 1429, l'évêque engage « notre ville de Rhinau avec le bac sur le Rhin et le *zoll* »²⁹⁹, il doit plutôt s'agir d'un péage. En 1422, les Strasbourgeois sont exempts « depuis longtemps » du *zoll* de Rhinau³⁰⁰.

Marché : le lieu-dit *Mercketbruke*, attesté en 1294 et vers 1345³⁰¹, ne serait pas probant sans les mentions contemporaines d'un *zoll* et de halles. On s'attendrait à ce que Rhinau ait un port, mais il n'est pas attesté – lacune des sources ou des recherches ?

Halles : un acte est passé en 1294 sous la *Laube*³⁰² – qui ne servait pas forcément au marché à cette date, mais c'est le cas au XIV^e siècle. Une halle aux draps et une boucherie sont mentionnées en 1362³⁰³.

Corporations : sept *zunftmeister* apparaissent en 1420³⁰⁴.

Évaluation : 2 points en 1250 (château, enceinte), 14 en 1300 (collégiale, commanderie, paroisse, commune, sceau, Juifs, hôpital, école, marché), 16 en 1350 (bain, halle). La comparaison avec Benfeld, Erstein et Markolsheim montre qu'aux XIII^e et XIV^e siècles, Rhinau est la plus grande ville de la plaine entre Strasbourg et Sélestat. Mais la proximité du Rhin, cause probable de son rapide essor, lui a ensuite été fatale : il a fallu la déplacer, soit vers 1400, soit au XVI^e siècle, voire même à deux reprises³⁰⁵. Ce destin est comparable à celui de Neuenburg en Brisgau³⁰⁶.

294. C'est aussi l'avis de N. BUCHHEIT (n. 280), 79-80.

295. *Der schoulemeister der statt von Rinowe* en 1275 : GLAK 69 v. Türkheim, Nachlaß Grandidier, Codex diplom. Fasz. 4, éd. in *OHI* III 407, où « 1257 » est une faute d'impression. *Cuntze der kinde meister von Rynowe* en 1301 : AMS 1AH 854 f° 137r.

296. RBS II 2537. Un autre, Johann Kusolt, est attesté de 1315 à 1321 (*SUB* II 284 n° 1315, III 287 n° 952).

297. *Estuarium* en 1324 : AMS 1AH 855 f° 296r ; *in estuario quondam Gofsonis advocati* en 1328 : AMS VIII 188 f° 57v ; *bi der nuwen badestuben* en 1383 : AM Sélestat GG 104 p. 63.

298. ABR G 377 f° 31r.

299. *Unser stat Rinowe ... mit ... dem vare uf dem Ryne und dem zolle* : AMS AA 66 f° 139v-141r.

300. AMS CH 3968 (vidimus de 1427).

301. AMS 2OND 168/1 C (1294) ; ABR G 377 f° 30v (*porta zu Mercketbrucken* v. 1345).

302. *Sub lobio* : AMS 2OND 168/1 C.

303. *Brotbanck ... under der louben* en 1359 (AMS 1AH 2074 f° 178r) ; *brotbanck ... nebert der tuchlouben ... schuchsuterbanck under der metzige* en 1362 (*ibid.* f° 180r-v).

304. AMS CH 1335, transfixe.

305. E. KARLESKIND, „Die Rheinüberschwemmungen bei Rheinau“, in *Annuaire de la soc. historique, littéraire et scientifique du Club Vosgien* NS 5.1938, 105-17 ; AMS AA 1591/69 (1564) ; AMS 117Z 2127 (1594-1602).

306. J. TREFFEISEN, „Beschädigung und Zerstörung Neuenburgs durch den Rhein bis zum beginnenden 16. Jh.“, in U. HUGGLE et Th. ZOTZ, éd., *Kriege, Krisen und Katastrophen am Oberrhein vom Mittelalter bis zur Frühen Neuzeit (Das Markgräflerland, 2/2007)*, 131-39.

Ribeauvillé

Les **Ermites de Saint-Augustin** s'installent à Ribeauvillé en 1297³⁰⁷.

La **prévôté bénédictine** Saint-Morand, à faible distance en amont de la ville, est citée depuis 1306, mais sa chapelle a déjà obtenu une indulgence en 1297³⁰⁸. Deux moines de Saint-Morand d'Altkirch sont envoyés en 1312 « à la chapelle de Rappoltstein pour la réformer ». Un administrateur est cité en 1319, un prévôt en 1339³⁰⁹.

Un reclusoir est fondé pour quatre incluses en 1350-52³¹⁰.

La **paroisse** Saint-Grégoire est ancienne, puisque qu'elle doit son saint patron à l'abbaye de Munster, dont les biens à Ribeauvillé sont attestés en 896, mais plus par la suite. Elle est expressément citée en 1284³¹¹.

Commune : les bourgeois, cités en 1293, forment en 1297 une *universitas*, encore dépourvue de sceau³¹². En 1298 la ville est partagée entre deux frères de Rappoltstein ; elle le restera jusqu'en 1362 et le sera à nouveau de 1373 à 1400. Le partage est topographique : en 1298, Anselm reçoit la vieille ville, Heinrich la ville neuve et le village en amont ; en 1373 les deux villes hautes échoient à Ulrich, les deux villes basses à son frère Bruno³¹³ ; Ribeauvillé forme alors deux communes. Le conseil de la ville basse est cité en 1324 et 1327, celui de la ville haute indirectement depuis 1319³¹⁴.

Sceau : celui de l'*Oberstadt* est attesté en 1319, celui de la *Niederstadt* en 1327, et peut-être dès 1324³¹⁵.

Notaire : Werner der *schreiber* est témoin à Ribeauvillé en 1317 ; les secrétaires des Rappoltstein sont cités en 1335 et 1336, celui de la ville à partir de 1401³¹⁶.

Centre administratif, résidence, châteaux : Ribeauvillé est le chef-lieu de la seigneurie de Rappoltstein, la plus importante de la moitié Nord de la Haute-Alsace après celle

307. RUB I 155-59 n° 215-16 et 218-20 ; BUB III 209-10 n° 392. Cf. X. OHRESSER, « Le couvent des Ermites de Saint-Augustin de R. », in *AEA* 33.1969, 267-325.

308. AHR 4H 1/1 (1297) ; *dominus de Sancto Morando* doit un cens en 1306 : AHR E 2661/1.

309. *Misit duos [monachos] ad capellam de Rapolstein ad reformandum locum* en 1312 : G. CHARVIN, *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, II, 1967, 324 ; l'éd. songe à la chapelle d'Ulrichsburg, mais il ne peut s'agir que de Saint-Morand. *Bruder Helyas, pfleger des gotteshusez von sante Morande OSB, das gelegen ist in dem obern dorfe vor der obern stat ze Rapolzwilre* en 1319 : RUB I 260 n° 352 ; *der probst von sant Morande* en 1339 : AHR 19J 17, 1^{er} cahier, f° 8v.

310. RUB I 471-75 n° 618 (1350), 509 n° 659 (confirmation en 1352), 540 n° 700 (elle est *in der obern stat* en 1356). Elle est *in der alten stat* en 1442 (AHR 19J 1/27) et existe encore en 1509 et 1511 (AHR E 2705).

311. 896 : *MGHDD* Karol. IV 29 n° 6 ; RUB I 3 n° 4 ; RegA 386 n° 646. 1284 : RUB I 124 n° 156. Dans HEK 1090-92, la mention de 1264 est fautive (c'est celle de 1284, mal datée par Claus) et celle de 1268 (ci-dessous, n. 325) peu sûre, car toutes les localités citées dans la charte ne sont pas le siège d'une paroisse, p. ex. Hagenach.

312. *Cives* en 1293 : *MGH SS* 17, 259 l. 35 (cité in RUB I 151 l. 25) ; *universitas* en 1297 : RUB I 156 n° 215.

313. *Die alte stat ... die nuwe stat und das obere dorfe et die nidere stat ... die obere stat* en 1298 : RUB I 161-62 n° 223 = CAO 299-305 n° 3055 ; *die zwo obern stette zu Rapolzwilr – die zwo nidern stette* en 1373 : RUB II 89 n° 111.

314. RUB I 260 n° 352 (*die burger gemeinlich von der obern stat ze R. scellent* en 1319), 274 n° 376 (1324), 285 n° 389 (1327).

315. Voir n. 314.

316. RUB I 242 n° 334 (1317), 340 n° 459 (1335), 348 n° 470 (1336), II 515 n° 664 (1401).

de l'Empire³¹⁷. Les sires de Rappoltstein résident à l'origine dans leurs châteaux au-dessus de la ville : Ulrichsburg et Hohrappoltstein remontent tous deux à la première moitié du XI^e siècle, et Girsberg, attesté depuis 1288, semble une construction de la première moitié du XIII^e siècle³¹⁸. Au XIV^e, sans abandonner leurs châteaux de montagne, les Rappoltstein habitent aussi plusieurs hôtels en ville. Le plus connu comprend une tour et une chapelle Sainte-Marguerite, dans le cimetière de laquelle il est parfois localisé³¹⁹; au XV^e siècle, il devient le château des seigneurs en ville, au haut de l'*Oberstadt* et de l'*Oberdorf*, à l'emplacement de l'actuel lycée³²⁰. La cour de l'autre branche dans la ville basse est depuis 1388 assimilée à un château³²¹.

C'est seulement à partir des années 1370 que les Rappoltstein – ou plutôt leur cohéritier Heinrich von Saarwerden – ont à Ribeauvillé un bailli attesté³²², mais ils y ont un *Schaffner* (*procurator*) dès avant 1241³²³.

Enceinte : la *communis opinio* qui veut que Ribeauvillé ait été fortifié entre 1284 et 1287 ne repose sur rien de solide. Lorsqu'en 1287 le roi assiège Rappoltstein et brûle Bergheim, Ribeauvillé n'est pas nommé. B. Bernhard en conclut audacieusement que la ville était déjà protégée par sa muraille. Quant à 1284, c'est la date d'une prétendue visite du roi Rudolf à ses cousins les Rappoltstein ; qu'il ait à ce moment autorisé la fortification est pure spéculation³²⁴. En fait, il n'est pas impossible que l'enceinte ait existé dès 1268³²⁵ ; on peut être sûr de son existence à partir de 1290, date à laquelle

317. R. BRIEGER, *Die Herrschaft Rappoltstein*, 1907 (on souhaiterait que l'auteur ait fait de *RUB* un usage moins superficiel).

318. Cf. Th. BILLER et B. METZ, *Die Burgen des Elsaß, Architektur und Geschichte*, II, 2007, 225-28 (Girsberg) et 277-83 (Hohrappoltstein), et I, à paraître (Ulrichsburg = Groß-Rappoltstein).

319. Johann von Rappoltstein-Oberstadt achète en 1335 une part *an dem turne ze sant Margrede* : *RUB* I 335-38 n° 453 et 456; cf. *ibid.* 427 n° 553 (1344), 520 n° 673 (*uff dem kilchhoffe sitzen mit huse*, 1353).

320. P. BRUNEL, « À propos du château bas de Ribeauvillé », in *Annuaire de Colmar* 26.1976/77, 113-20 ; B. JORDAN, *Les sires de Ribeaupierre (1451-1585)*, 1991, 152-54. J. KOCH, « Le site du château de Ribeauvillé », in *Cahiers alsaciens d'archéol., d'art et d'hist.* 34.2000, 55-66.

321. *Castrum sive curiam suam sitam in inferiori opido R.* est à Bruno von Rappoltstein en 1388 : *RUB* II 252 n° 295, tout comme *den hof, den man nennet die burg zu R.* en 1393 : GLAK 67/73 f° 7v (plainte de Strasbourg contre Bruno von Rappoltstein, différente de *SUB* VI 438 n° 743).

322. *SUB* V 1023 n° 1401 (reg. *RUB* V 557 n° 1564 ; vers 1370-80). *RUB* II 124 n° 138, 162 n° 176 (1376, 1379).

323. *Anshelmus quondam procurator de Rapolzwilre* en 1241 : *RUB* I 79 n° 75.

324. *MGH SS* 17, 256 l. 6-11 (1287). B. BERNHARD, *Recherches sur l'histoire de la ville de R.* [éd. posthume par X. Mossmann], 1888 (rééd. 1988), 42-44 – suivi notamment par K. ALBRECHT in *Das Reichsland Elsaß-Lothringen, III, Ortsbeschreibung*, 1901-03, II 860, et en partie par ESCHER/HIRSCHMANN, II 498 – cite pour 1284 les *Annales* de Luck (XVII^e s.), que ni *RUB* ni *RI* n'ont suivies sur ce point. Une visite du roi Rudolf à Rappoltstein est attestée en 1281 (*MGH SS* 17, 208 ; *RI* VI/1, 1404a), mais il n'avait nul besoin de venir sur place pour autoriser la fortification de R. ; et surtout, les Rappoltstein n'avaient nul besoin d'un privilège royal pour bâtir les murs de la ville : voir plus haut l'exemple de Neuwiller (n. 236).

325. En 1268, la délimitation des territoires de quête des Dominicains de Fribourg et de Bâle est modifiée ; les premiers obtiennent *hec oppida et hec ville* : *Columbaria, Rapoltswilre, Teienbein* [Deinheim, disp., juste au N de Colmar], *Husen, Osthein, Gemere, Richenwilre, Hunewilre, Hagenoch* [disp., entre R. et Bergheim], *Bercheim, ... Cellemerch* : *UB* Freiburg (n. 137), I 195 n° 221. Cette énumération suit un ordre géographique assez logique, sauf que R. n'est pas du tout à sa place – serait-ce que le rédacteur a nommé les *oppida* – Colmar et R. – avant les *ville* ?

Ribeauvillé est pour la première fois appelé *stat*³²⁶. Mais le Ribeauvillé de la fin du Moyen Âge consiste en quatre enceintes contiguës alignées d'E en W sur la rive N du Strengbach. La plus ancienne (*Altstat*) est celle dont les Augustins occupent l'angle NW, la seconde en partant de l'E³²⁷. Le partage de 1298 en mentionne deux, la ville neuve étant sans doute identique à la ville haute (celle qui inclut l'église paroissiale)³²⁸. En 1341 sont citées les deux villes basses et les deux villes hautes, ce qui prouve que l'*Oberdorf*, cité en 1306 et 1319, a désormais son enceinte³²⁹. Reste l'*Unterstadt* : Bernhard, Himly et Escher/Hirschmann croient que son enceinte existe dès 1298, mais l'acte de partage ne dit rien de tel³³⁰. Je la croirais plutôt érigée entre 1298 et 1341, mais la question reste à étudier³³¹.

La **superficie** des deux villes de 1298 pourrait être de l'ordre de 7-8 ha, celle des quatre villes de 1341 de 13-14 ha.

Juifs : en 1311, les Juifs doivent un cens pour la tour près de leur **synagogue**, qui implique une communauté bien constituée. En 1331, l'empereur engage à Johann von Rappoltstein/Oberstadt les Juifs des villes haute et basse. Ceux-ci sont victimes de pogroms en 1338 et 1349³³². La mention d'un hôpital juif en 1425 serait sensationnelle, si elle ne reposait pas sur une simple faute de copie³³³.

L'**hôpital** aurait été fondé en 1342 par la commune selon une inscription moderne. Son moulin est cité en 1344, son chapelain en 1346³³⁴.

L'**école** n'apparaît qu'avec le XV^e siècle³³⁵.

Un **bain** est nommé dans un censier commencé en 1339 ; il est en tout cas attesté en 1350³³⁶.

326. RUB I 139 n° 285 > AD II 45 n° 768. Sur le sens de *stat* cf. plus haut, n. 204.

327. HIMLY, *Atlas*, 98-99, l'a bien vu, mais induit le lecteur en erreur tant par ses datations arbitraires que par ses confusions : sur son plan, le n° 37 correspond en fait aux Augustins, le n° 40 au récluseoir, le n° 41 à l'église paroissiale.

328. Voir n. 313.

329. *In dem obern dorfe* en 1306 : ABR E 2661/1 ; en 1319, Saint-Morand est *in dem obern dorfe vor der obern stat ze R.* : RUB I 260 n° 352. *Die nidern stette R. beide, et die obern zwo stette zu R.* en 1341 : RUB I 391 n° 521.

330. BERNHARD (n. 324), 44-45 ; HIMLY, *Atlas*, 98.

331. Ce que RUB et son index très détaillé facilitent ; mais la difficulté tient au fait que chaque fois qu'une nouvelle enceinte s'ajoute aux précédentes, ce n'est plus forcément la même qui est *die obere, die niedere ou die Mittelstat*.

332. *Die juden 2 ß von dem wighus bi irre schule* en 1311 : RUB I 203 n° 284 ; RUB I 307 n° 416 (1331). SALFELD 239 et 253.

333. Dans une copie de 1769 d'une charte de 1425 (AHR E 2702), on dit d'un bourgeois de R. : *als der juden spital zu Rappoltswiler kommen* ; il faut évidemment lire *als der in den spital ...*

334. Inscription citée in RA 43.1892, 248 ; selon d'autres (sans source), les fondateurs seraient les Rappoltstein. *Hus in der alten stat ze Rapoltzwilre in Gerwegasse nebent der Spitalmüln* en 1344 : AHR 24H 10/5 ; reg. : RUB I 431 n° 557. *Her Peter, cappelan ze dem spital* en 1346 : RUB I 452 n° 585.

335. RUB II 531 n° 690 (1403) ; KNEPPER (n. 273), 242-43. SCHERLEN, *Perles* (n. 218), II, 1929, 306, mentionne sans source *Dietrich, der alt schulmeister von R.* en 1401.

336. *Nuwe cinsse in der nuuen stat : von der badestube nebent mins herren müle* : AHR 19J 1/17, cahier B, f° 9r (1339 svv.) ; *rente uf der obersten badestuben ... in derselben [= nuuen] stat* en 1350 : RUB I 475 n° 619.

Draperie et industrie du métal : Escher/Hirschmann retiennent en ce sens la mention de drapiers, de ferblantiers et de couteliers – avec bien d'autres artisans – dans le partage des marchés en 1302³³⁷. Je ne les suivrai pas sur ce point : ces drapiers sont des détaillants et non des producteurs, et rien ne prouve que les artisans du métal aient une clientèle supralocale.

Marché(s) : restés communs en 1298, les marchés sont partagés en 1302 ; ils comprennent alors notamment un marché au bois et un marché aux légumes ; ils ont lieu le mercredi, comme à Bergheim, car le marché de Ribeauvillé est en fait celui de Bergheim, que les Rappoltstein ont détourné dans leur ville³³⁸. Un marché au poisson est attesté en 1321 dans la vieille ville, un marché au grain après 1367, le marché de la ville haute en 1339 ou peu après³³⁹.

Atelier monétaire : en 1291, Anselm v. Rappoltstein se met à frapper (sans doute à Ribeauvillé) une monnaie très proche des deniers de Fribourg, apparemment sans autorisation. Il se peut que les Rappoltstein aient battu monnaie avant et après cette date, mais en 1387, ils n'avaient plus d'atelier³⁴⁰.

Halles : en 1297, les Augustins s'établissent près de la *Laube*. Peu après, on distingue les halles au drap (1302), au pain (1335), à la viande (1342) ; mais sous cette dernière, on vend aussi du pain. Un abattoir existe en 1339 ou peu après ; les halles au grain ne sont attestées qu'au XV^e siècle³⁴¹.

Des **Lombards** achètent en 1342 la *Trinkstube* des nobles de l'Oberstadt de concert avec son seigneur Johann von Rappoltstein³⁴².

Les **changeurs** sont nommés dans le partage de 1302 ; on en connaît au moins deux : *Lorand der Wehseler* en 1339 ou peu après, *Hennin Wehseler* avant 1352³⁴³.

337. ESCHER/HIRSCHMANN II 498-999 d'après RUB I 177 n° 244 (= AD II 78 n° 825) : *die watloube und swas man mit der elen ussnidet, ... spengeler, messerer* et nombreux autres artisans.

338. *Swas merket sù hant, die sollent gemeine sin* en 1298 : voir n. 313 ; *krutmerket, holzmerket*, etc., en 1302 : n. 337 ; la charte ne décrivant que la part de Heinrich, il faut supposer que celle d'Anselm comprenait d'autres marchés. 1307 : UBPB 17 n° 8 ; rég. RUB I 191 n° 284 ; cf. RA 128.2002, 62.

339. *Ze R. in der alten stat uffen den bach bi dem vischemerkete an der steininbrucke* en 1321 : AHR 29H 1/1 ; *Syfrît am Kornmercket* (à R.) en 1368 au plus tôt : AHR 11H 12/4 p. 61. *Der merket in der Oberrn stat* : AHR 19J 1/17, cahier A f° 16v = cahier B f° 4r.

340. MGH SS 17, 218 l. 33 ; B. BREYVOGEL, *Silberbergbau und Silbermünzprägung am südlichen Oberrhein*, 2003, 165 („illegale Beischläge”). BUB V 100 n° 94 (1387). NESSEL, *Beiträge* (n. 119), 169. ESCHER/HIRSCHMANN II 498 citent Al. REVERCHON, *Metzer Geldgeschichte*, 2004.

341. *Hoff ... bei der louben* en 1297 : RUB I 156 n° 216. *Watloube* en 1302 : RUB I 177 n° 244. La mention d'une *oberrn watlouben* en 1388 (RUB II 260 n° 301) suggère que chaque coseigneur a voulu avoir la sienne. *In der alten stat ze R. uffen den bache gegen der brotlouben* en 1335 : AHR 29H 1/1. *In der oberrn stat nebent der fleischlouben* en 1342 : RUB I 402 n° 531. Le censier des Rappoltstein commencé en 1339 mentionne notamment *15 fleischbenken under der louben, ... die wage, ... die benke under der fleischlouben, do men brot uff veile hat* (2^e main du XIV^e s.), et *das schinthus* : AHR 19J 1/17, cahier A f° 16r-v, cahier B f° 4r et 13r. *Nebent der nydern kornlouben* en 1431 : RUB III 327 n° 668. Il y a donc sûrement une *obere Kornlaube*, et ce doublement doit remonter à l'époque où la ville était partagée entre deux seigneurs, donc avant 1400.

342. *Murrin der Lamperter [und] sine gesellen* : RUB II 401 n° 531.

343. *Die ... wehseler* en 1302 : RUB I 177 n° 244 ; AHR 19J 1/17, cahier A, f° 8 svv. ; RUB I 498 n° 645 (1352).

Corporations : Scherlen en indique quatre, mais sa source (qu'il ne précise pas) est manifestement postmédiévale³⁴⁴.

Évaluation : 1 point en 1200 (châteaux), 2 en 1250 (centre adm.), 13 en 1300 (paroisse, Augustins, commune, enceinte, marchés, monnaie, halle, changeurs), 22 en 1350 (prévôté bénédictine, sceau, notaire, enceinte > 10 ha, Juifs, synagogue, hôpital, bain, plusieurs halles, Lombard, atelier monétaire).

Rosheim³⁴⁵

Paroisses : la bulle par laquelle Léon IX, en 1050, est censé confirmer à l'abbaye de Hesse l'*ecclesia inferior* [Saint-Pierre] serait fausse ; mais la *superior ecclesia* [Saint-Etienne] que ce nom implique est attestée en 1137. Selon Barth, ces églises auraient été fondées dès l'époque carolingienne par Luxeuil et par Saint-Etienne de Strasbourg ; selon Koenigshofen, elles auraient été consacrées au X^e siècle ; ce sont en tout cas des paroisses anciennes³⁴⁶. Avant sa reconstruction au XVIII^e siècle, l'*Oberkirche* était romane tardive, avec un clocher-choeur (conservé), et probablement un transept et trois nefs. Quant aux trois nefs romanes de la *Niederkirche* Saint-Pierre (vers 1150-80), on peut encore les admirer aujourd'hui³⁴⁷.

Cours abbatiales : elles sont nombreuses à Rosheim, mais il n'est guère possible de les répartir en cours domaniales et "procures" (*Stadthöfe*). La principale est celle de Hohenburg, qui revendique une prééminence sur les autres, celles de Niedermünster, de Hesse, de Senones, du Grand Chapitre et de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg³⁴⁸.

Commune : l'*universitas de Rodesheim* est citée depuis 1232, des échevins depuis 1341³⁴⁹. En 1380, la commune est représentée par un *magister*, cinq *consules* et le

344. SCHERLEN, *Perles* (n. 218), I, 1926, 51.

345. Cette notice doit beaucoup à ma collègue Christine Muller, qui l'a relue et m'a communiqué de nombreuses informations complémentaires. Qu'elle en soit vivement remerciée.

346. 1050 : A. CALMET, *Histoire ... de Lorraine*, 2^e éd. 1745, II pr. 289; JL 4245; M. PARISSÉ, « Bullaire de la Lorraine », in *Annuaire de la soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine* 69.1969, 15 n° 36, la dit fausse, mais sans argument. 1137 : *SUB* I 65 n° 85. Selon la chronique latine de Königshofen, éd. L. Dacheux in *Fragments des anciennes chroniques d'Alsace*, IV 10 (= *BMHA* 15.1892, 290) n° 3653, l'évêque Erchenbald (965-91) aurait consacré 2 chapelles à R., mais RBS I ne reprend pas cette affirmation. HEK 1145-47.

347. R. LEHNI, « L'église Saint-Etienne de R. », in *ASHAM* 4.1970, 7-12. Pour Saint-Pierre cf. J. Ph. MEYER, *Voûtes romanes*, 2003, 239-53 (avec la bibl. antérieure).

348. Sur la cour de Hohenburg cf. notamment HANAUER, *Constitutions*, 253-66, AMS CH 3574 (1419) et N. BRETZ in *ASHAM* 2000, 145-78 ; sur le *closterhof* de Niedermünster (1341) : MULLER, *Topographie*, ici 1978, 36 et n. 82; sur la *curia abbatisse de Hessen* v. 1345 : ABR G 377 f° 20r ; sur la *curia* de Senones, avec *domus lapidea* avant 1225 : *MGH SS* 25, 311 ; sur la *curtis* du Grand Chapitre, liée à l'église Saint-Etienne : *SUB* I 65 n° 85. *Des probstes hove zu S. Peter zu Strazburg* in 1328 : AMS 1AH 586 f° 221r. Maison d'Obersteigen à R. 1262 : *Alsacia* 1874, 190.

349. *ZGO* 14.1862, 192 n° 8 (1232) ; MEISTER (n. 255), 114 n° 1 (1240) ; ABR G 111/3 (1262) ; CAOU V 245 n° N321 (*die gemeine zu Rodisheim* en 1286) ; ABR G 2868/10 (sceau de 2 *scheffele* en 1341, signalé par Chr. Muller) ; AMS 1AH 4393 (sceau de 2 *cheffeln* en 1342) ; ABR H 1502/5 (sceau d'un *scheffel* en 1346).

tribunus [= *Heimbürge*]³⁵⁰. Elle append son sceau sans doute en 1262 et sûrement en 1286³⁵¹.

Centre administratif : dès la seconde moitié du XII^e siècle, on trouve à Rosheim un *Schultheiß*, un *Meier*, un *Keller*, un *Heimbürge*³⁵², mais l'unique *Vogt* connu occupe un rang si bas dans la liste des témoins qu'il est impossible de lui attribuer une fonction importante³⁵³.

Résidence, château : que Salch affirme l'existence d'un palais impérial à Rosheim, où, à notre connaissance, aucun souverain n'a jamais séjourné, ainsi que celle de « châteaux » ou « maisons-fortes », qui ne sont que des maisons de pierre à un seul étage, avec une porte au rez-de-chaussée, ne mérite d'être signalé qu'à titre de curiosité³⁵⁴.

Secrétaire de la ville : on n'en connaît aucun avant 1412, mais puisque depuis 1341 au moins des échevins de Rosheim scellent des chartes, il doit y avoir sur place quelqu'un qui fait fonction de notaire³⁵⁵.

Enceinte : En 1218, Rosheim est un village fortifié « sans autre défense qu'un fossé »³⁵⁶. En 1262, un arbitrage entre la commune et l'abbesse de Hohenburg stipule que cette dernière n'est pas tenue « de faire des fossés, des murs ni quelques ouvrages fortifiés que ce soit dans le village de Rosheim »³⁵⁷, ce qui montre que la question est alors d'actualité. De fait, Rosheim est appelé *oppidum* en 1267 et 1274³⁵⁸ ; Ces mentions doivent se rapporter à la première enceinte, qui inclut l'église Saint-Pierre, mais non Saint-Etienne. L'*Obertor* est cité en 1282 et le futur *Löwentor*

350. AM Sélestat JJ 36. En 1419, Florenz von Ittenheim est *nunc unus magistrorum ex parte nobilium opidi Rosheim* : AMS CH 3574 (en partie lue à la lampe de Wood).

351. ABR G 111/3 (1262 ; le 14^e sceau, disparu, était probablement celui de la ville, mais il n'est pas clairement annoncé) et 1G 219, éd. CAOU V 245 n° N321 (1286 ; sceau conservé : il figure saint Pierre, qui n'est pourtant patron que d'une des deux églises de R. ; dessin : Chr. MULLER, « Les armes de la ville de R. », in *ASHAM* 1977, 61-72, ici 67 fig. 6). Un sceau secret apparaît en 1359, et un nouveau grand sceau en 1360 ; tous deux portent une rose (MULLER, *Armes*, 62 ; dessins : *ibid.* 67 fig. 7-8). BEDOS 440-41 n° 588-89 ne connaît que ces deux derniers.

352. *Annales de l'Est* 6.1892, 103-10 n° 6-12.

353. *Berhtoldus advocatus* en 1262 : ABR G 111/3.

354. Ch. L. SALCH, *Rosheim. Châteaux, palais, maisons nobles, remparts (XII^e et XIII^e s.)*, 1988, évidemment sans aucune référence. Cf. en dernier lieu Chr. MULLER, « Le quartier de la « Maison Romane » à R. : note sur les maisons de pierre médiévales d'après les textes (1^{re} partie) », in *ASHAM* 2006, 67-80, av. la bibl. antérieure.

355. Chr. MULLER, « Greffiers à Rosheim », in *ASHAM* 1986, 77-89. Échevins : ci-dessus, n. 349. *Jacob Grinlins dochterman de[r] scriber* est attesté en 1303 (ABR G 1218, f° 20), † Isenhart Scriptor au début du XIV^e s. (ABR G 2763/3 f° 4), le patronyme de Schriber en 1327 (ABR H 2673/2) ; je dois ces trois références à Chr. Muller.

356. Richer de Senones, in *MGH SS* 25, 298-99 ; il mentionne aussi « la porte vers le Val de Bruche », ainsi qu'un cimetière (*atrium*) servant de refuge.

357. *Ad ... fossata vel muros vel ad quascumque munitiones in dicta villa Rodesheim faciendas* : ABR G 111/3 ; le passage essentiel est cité par MULLER, *Topographie*, ici 1978, 45 n. 93.

358. RBS II 1840 (1267) ; MULLER, *Topographie*, ici 1978, 46 n. 93 (1274). N. BRETZ, « Contribution à l'étude de R. à l'époque romane », in *ASHAM* 2000, 145-78, date la première enceinte de la fin du XII^e ou du début du XIII^e s., en se fondant sur la datation (bien fragile) de fenêtres percées dans son mur et sur une interprétation des sources écrites qui diffère beaucoup de la mienne.

en 1300³⁵⁹ ; ces portes sont sur le tracé de la deuxième enceinte, mais ne prouvent pas que celle-ci soit déjà en pierre, pas plus que son fossé, cité en 1328 et 1350³⁶⁰ : en effet, une enceinte de bois et de terre, comme celle qui devait exister en 1218, a elle aussi des portes et un fossé ; toutefois, la mention en 1322 d'une maison *in der stat ... in Breitegasse*³⁶¹, c'est-à-dire entre les deux enceintes, prouve que la seconde aussi est en pierre, sinon on ne parlerait pas de *stat* : à cette date, en effet, une *stat* est nécessairement fortifiée en pierre^{361a}. Le tracé de cette seconde muraille pourrait bien être celui de 1218.

Superficie : la première enceinte pourrait enclore 3 à 3,5 ha ; pour la seconde, Himly indique 36 ha, qu'il faut sans doute réduire à env. 30³⁶².

Juifs : en 1215, Saint-Léonard a mis des objets de culte en gage auprès de Juifs de Rosheim pour plus de 9 livres. Cette mention étonnamment précoce est la seule connue jusqu'au pogrom de 1349³⁶³.

Cimetière juif : une source de 1366 attesterait indirectement l'existence de celui de Rosenwiller³⁶⁴ ; mais celui-ci a toujours été un cimetière « central » et non celui de la communauté de Rosheim.

Hôpital : dès 1321 sont cités *der spitalweg* et *der spitelre hof uf den graben*, mais ces noms renverraient aux Hospitaliers de Dorlisheim. L'hôpital de Rosheim aurait été fondé en 1345. Il bénéficie en 1363 d'une donation, reçue par son chapelain³⁶⁵. Une léproserie existe dès le XIII^e siècle³⁶⁶.

Le **bain** cité en 1321 pourrait être plus ancien, à en juger par la mention d'un *badegraben* dès la seconde moitié du XIII^e siècle – mais sans doute à l'autre bout de la ville³⁶⁷.

359. ABR G 114/3 (1282) ; *apud Lewerburgetor* en 1300 : BN ms. lat. 9074 n° 6 [= f° 5] – ce qui prouve que ce nom n'a rien à voir avec des lions, mais bien avec les « tertres » – *Lewer* étant le pluriel de *Le(he)* – auquel un quartier de Rosheim doit son nom. Cf. *hof in Lewern in der stat zu R. ... nebet der muren* en 1346 : ABR H 1502/5, aimablement signalé par Chr. Muller. Cf. aussi la même, *Maisons de pierre* (n. 354), 71 n. 15 et 77.

360. MULLER, *Topographie*, ici 1978, 39.

361. ABR G 3624/5 ; je dois cette référence et la localisation de la *Breitegasse* à Chr. Muller. La mention d'une *inndere stat* – impliquant une *ussere stat* – en 1346 (MULLER, *Topographie*, ici 1978, 39) va dans le même sens.

361.a B. METZ, « Les enceintes urbaines d'après les sources écrites en Alsace », à paraître dans Y. HENIGFELD et A. MASQUILLIER, éd., *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace*.

362. HIMLY, *Atlas*, 30 ; FEIN, 69, indique 22,5 ha, mais d'après la carte au 1/25 000 !

363. AD I 330 n° 401 (1215) ; SALFELD 253 et 284 (1349). MENTGEN 304-05 ne concerne que les XV^e et XVI^e s.

364. R. WEYL, *Patrimoine d'Alsace. Le cimetière de Rosenwiller*, 1988, non paginé, « Historique », cite ABR H 1250. MENTGEN 53 accepte cette source – pourtant problématique, puisqu'on n'en a qu'un extrait du XVIII^e s. ; la date de l'original n'est donc nullement assurée.

365. 1321 : ABR G 2715/20. 1345 : M. JOUANNY, *Les Hospitaliers en Basse-Alsace (1217-1529)*, thèse ms. de l'École des Chartres [vers 1925] (AMS 67Z 8), 65, sans source ; 1363 : HIMLY, *AH*, 211 n° 1425 cite AM Rosheim GG 6 ; cf. aussi MULLER, *Topographie*, ici 1978, 42 n. 33. Chapelain et malades de l'hôpital en 1365 : *SUB VII* 350-51 n° 1193.

366. MULLER, *Topographie*, ici 1979, 34-35 n. 17, cite ABR G 1218/1a.

367. MULLER, *Topographie*, ici 1978, 26, cite ABR G 1243/2 (2^e m. XIII^e s.). *Ortus in der badegassen ex opposito estuarii in Rodesheim* en 1321 : ABR G 2715/20. Sur l'emplacement du *badegraben* (ville basse ?) et du bain (ville haute), je remercie Chr. Muller de ses informations.

Marché : en 1240, un accord entre l'abbaye de Hohenburg et la commune stipule que les biens du couvent sont exempts du *theloneum*, qui est certainement un *Marktzell*. Mais, en l'absence de toute autre mention avant 1441, il y a lieu de croire que ce marché a périclité³⁶⁸.

Halle : en 1396, le *Schultheiß* de R. siège sous la *Laube*³⁶⁹, mais rien ne prouve qu'elle ait servi au marché. La boucherie, attestée en 1328, existe peut-être dès la fin du XIIIe siècle ; en 1438, elle est dans l'*Oberstadt*³⁷⁰.

Corporations : en 1364, à la suite d'une émeute de la commune (*die von Rosheim gemeinlichen*) contre l'écuyer Johann von Ramstein, le *Heimburge* et deux autres habitants sont exilés, et les conseillers et les *zunftmeister* doivent désavouer les émeutiers³⁷¹. Leur nombre n'est pas connu avant le XV^e siècle (7 en 1422, 8 en 1436)³⁷².

Évaluation : 1 point en 1200 (paroisses), 5 en 1250 (commune, Juifs, marché), 7 en 1300 (sceau, enceinte, marché), 12 en 1350 (enceinte > 25 ha, hôpital, bain, boucherie).

(La fin à un prochain numéro)

Sigles et titres abrégés

On en trouvera la liste in *RA* 128.2002, 97-99, mais il y a lieu d'y ajouter les suivants :

AEKG : *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*

AI : J. D. SCHOEPFLIN, *Alsatia Illustrata*, 2 vol. 1751-61

AMO : Archives municipales d'Obernai

ARA : Archives de la Région Alsace à Strasbourg (1-2J) : chartrier de Niedernai, chartes et papiers, voir inv. par Chr. Heider, 2 vol., 2000)

ASHAM : *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs*

ASHM : *Annuaire de la société d'histoire du val et de la ville de Munster*

BRUN, *Masevaux* : A. BRUN, *Masevaux aux XIV^e et XV^e s., les corporations, la ville. Recueil de textes inédits tirés de « Alsatica historica »* (Archives de Vienne, Autriche), thèse dactyl., Besançon 1978 (photocopie aux AHR, Ms. 218)

CM : X. MOSSMANN, éd., *Cartulaire de Mulhouse*, 6 vol. 1883-90

ESCHER/HIRSCHMANN : M. ESCHER, F. G. HIRSCHMANN et 9 collaborateurs, *Die urbanen Zentren des hohen und späteren Mittelalters. Vergleichende Untersuchungen zu Städten und Städtelandschaften im Westen des Reichs und in Ostfrankreich* (Trierer historische Forschungen, 50/1-3) : 1 – Thematischer Teil; 2 – Ortsartikel; 3 – Karten, Verzeichnisse, Register, 2005

368. 1240 : ci-dessus, n. 349. Le rotule de la cour de Hohenburg à R. évoque bien des *hofestete ... do man mercket hette oder veilen kouff* (HANAUER, *Constitutions*, 258), mais ici *mercket* désigne clairement toute activité commerciale. Allusion au cours des grains *uff dem merckete zu R.* en 1441 : ABR H 1503/23, signalé par Chr. Muller.

369. *under der louben doselbes* : AMS 1AH 4396 (charte) ; *in der Mittelstat gegen der louben über* en 1419 : AMS CH 3574.

370. Maisons *prope carnifices* (fin XIII^e s.) : ABR G 1243/3, 7 et 1243/1, 8 ; *vor der metzige* en 1328 : ABR H 2673/3 ; *by den fleischbencken* en 1367 : ABR G 1230/9 ; *in der öbern stat by der metzige* en 1438 : ABR G 3627/15. Je dois toutes ces références à Chr. Muller.

371. AMH JJ 234/23.

372. Renseignement de Chr. Muller, d'après AM Rosheim DD 1 et CC 7a.

FEIN : Hella FEIN, *Die staufischen Städtegründungen im Elsaß*, 1939

GRIMM : J. GRIMM, éd., *Weistümer*, 7 vol. 1840-78, rééd. 1957

GYSS : Jos. M. GYSS, *Histoire de la ville d'Obernai*, 2 vol. 1866 (rééd. 1978)

HANAUER, *Constitutions* : [Ch.-A.] HANAUER, *Les constitutions des campagnes de l'Alsace au Moyen Âge. Recueil de documents inédits*, 1864

HIMLY, *AH* : F.J. HIMLY, *Inventaire général des archives hospitalières du Bas-Rhin des origines à 1789 (sauf Strasbourg)*, 2 vol. 1978

Inv. : placée avant une cote d'archives, cette abréviation indique que je n'ai pas vu le document lui-même, mais seulement l'inventaire.

MOEDER, *Église* : M. MOEDER, *L'Église de Mulhouse au Moyen Âge*, 1957

MOEDER, *Études* : M. MOEDER, *Études sur l'histoire de Mulhouse aux XII^e et XIII^e s.* (paru in *BMHM* 52.1932 à 56.1937 ; la parution en vol. prévue pour 1937 ne semble pas avoir eu lieu)

MOEDER, *Institutions* : M. MOEDER, *Les institutions de Mulhouse au Moyen Âge*, 1951

Chr. MULLER, « Essai de topographie urbaine et contributions à l'histoire de Rosheim (XIII^e-XVIII^e s.) », in *ASHAM* 1978, 13-50, et 1979, 41-82

Obernai 1977 : J. BRAUN et X. OHRESSER, éd., *Obernai*, 1977

OSWALD, *Molsheim* : Gr. OSWALD, *Molsheim à la fin du Moyen Âge (1308-1525)*, 1994 (= *Bulletin de la société académique du Bas-Rhin*, 113-114)

SindUB : E. HERR, *Das ehemalige Frauenkloster Sindelsberg. Urkundenbuch mit einleitenden Untersuchungen*, 1912

Résumé

Il s'agit de la poursuite de l'article commencé dans la *RA* 128.2002, dont le propos est de mesurer le degré d'urbanité et de centralité des villes d'Alsace à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs, pris dans les domaines de l'organisation communale, de l'économie, de l'équipement défensif, sanitaire, culturel, etc. Sont étudiées 11 villes, de Marckolsheim à Rosheim, les plus grandes étant Mulhouse et Ribeauvillé.

Zusammenfassung

Der Aufsatz, dessen ersten Teil in der *RA* 128.2002 erschienen ist, wird hier für 11 Städte fortgeführt, von Markolsheim bis Rosheim. Ziel ist es, den Urbanitäts- und Zentralitätsgrad der elsässischen Städte zu messen, anhand einer Reihe von Indikatoren aus den Bereichen kommunale Selbstverwaltung, Wirtschaft, Befestigung, Kultus, Dienstleistungen, usw., die von Escher et Hirschmann übernommen wurden.

Summary

This essay on the hierarchy of medieval towns in Alsace continues the study published in the *Revue d'Alsace* 128.2002, aiming at assessing the evolution of Alsatian towns in terms of urbanity and centrality, with the help of a certain number of elements describing the organisation of towns, of economy, of defensive, health and religious equipment etc. Among the 11 towns examined (from Marckolsheim to Rosheim) the largest are Mulhouse and Ribeauvillé.

